

LE DEVOIR



Exigez
votre
Télé
choix!

VOL. XC - N° 36

MONTREAL, LES SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 FÉVRIER 1999

4 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

LES ARTS

La chronique d'Odile Tremblay:
La pipe et le porte-voix,
page B 10



LES ARTS

L'industrie montréalaise
du tournage est en pleine
croissance, page B 1

ÉCONOMIE

Transferts:
cet insaisissable
surplus, page C 1

LIVRES

Elena Botchorichvili,
ou la Géorgie au bout
des mots, page D 1



PERSPECTIVES

Le stimulus

Se pourrait-il que les leaders souverainistes préparent une surprise aux fédéralistes? Se pourrait-il que le prochain référendum se tienne plus tôt que tard?

Cette hypothèse trouve son fondement dans le discours des ténors du gouvernement comme dans le plan d'action du Parti québécois. Les manifestations théâtrales d'indignation de Lucien Bouchard et Bernard Landry à l'endroit du budget Martin n'ont pas laissé une très forte impression de spontanéité. Un psychodrame écrit à l'avance, qui visait évidemment à exacerber le ressentiment nationaliste.

Plus tôt cette semaine, il s'est passé quelque chose d'encore plus significatif au Parti québécois. À l'occasion du conseil régional de la Montérégie, les participants ont été invités à se mettre en marche «dès maintenant».

Cet appel à la mobilisation constitue la ligne directrice d'un «document de réflexion» qui a été distribué aux présidents des comités de cette région. Émis par le secrétariat central du parti, le texte dont *Le Devoir* a obtenu copie insiste sur l'indissolubilité de deux événements: le lancement de la campagne de financement et la mise en œuvre de la campagne référendaire.

On peut y lire notamment ce qui suit: «L'un des objectifs majeurs que nous visons est de tenir un référendum gagnant. Alors, c'est maintenant à nous de jouer. Cette première année de ce deuxième mandat devient très importante. La campagne de financement 1999 doit donner une image de force, d'unité et de détermination. Celle-ci doit être le moment privilégié pour mettre en marche les opérations qui permettront de réaliser certains objectifs majeurs à court et à moyen terme: a) l'atteinte des objectifs financiers dans les meilleurs délais; b) la nécessité d'augmenter notre membership; c) la prise de conscience du début de la campagne référendaire dès maintenant.»

De la première à la dernière ligne, ce texte est rédigé comme un plan d'action référendaire alors que c'est la campagne de financement qui devait en être le propos central:

■ «La campagne de recrutement 1999 pourrait aussi s'appeler la pré-campagne référendaire.»

■ «Avec une participation de 90 % et plus lors du prochain scrutin référendaire, et même si toutes les régions du Québec sont en mouvement, si Montréal et Québec ne sont pas en tête de ce mouvement, nous perdrons le référendum.»

■ «La campagne de renouvellement est le moment idéal pour démarrer ce mouvement: cerner les attentes et les craintes; échanger sur le bilan de notre gouvernement; discuter de ce que devraient être les priorités des années à venir; expliquer pourquoi, à l'aube de l'an 2000, il est nécessaire plus que jamais d'être souverain.»

Ce n'est pas tout. Sur le terrain, un plan de communication secondera les prédicateurs souverainistes. On se rappelle que le président du PQ, à l'occasion du conseil national du 30 janvier, avait pris deux engagements: la formation d'un groupe de travail pour définir la souveraineté; la création d'un fonds de la souveraineté, au montant de 500 000 \$. Or, lors de sa dernière réunion, a appris *Le Devoir*, l'exécutif national a convenu, à la demande de M. Bouchard, de doubler la mise et de fixer à un million de dollars le montant de ce fonds de promotion de la souveraineté.

Donc, les apparences convergent toutes vers l'imminence d'une nouvelle campagne référendaire. Mais c'est trop gros. Et l'échafaudage de ce scénario de la précipitation ne résiste pas à l'analyse. Il y a cependant une autre hypothèse, et c'est la plus vraisemblable: le stimulus.

La création du fonds de la souveraineté portera l'objectif de la campagne de financement à 3,2 millions. Ce n'est pas rien pour un parti dont les militants sont en proie à la morosité. Des militants auxquels on fait appel uniquement en temps de crise, ou bien pour renflouer la caisse vide du parti, ou encore pour faire fonctionner la machine électorale et gagner les élections. Des militants qui s'interrogent sur la nouvelle façon de gouverner, qui trouvent que leur gouvernement manque de compassion envers les plus démunis, les vieux et les malades. Des militants qui n'en peuvent plus de se crever le jaune en assistant, impuissants, à ce qu'ils qualifient de tentative monarchique.

Il fallait les convaincre de retourner chacun dans leur région, d'aller frapper à la porte de tous les foyers du Québec pour quêter de l'argent au nom de la social-démocratie et du salut de la nation. Il fallait un thème capable de rallier et de mobiliser, il fallait trouver le mot juste pour remettre la machine en marche. Ce fut fait. Il suffisait d'y penser, de manier le bâton et la carotte: si vous voulez un référendum, allez chercher de l'argent. C'est cette approche qu'illustre ce document de réflexion, c'est ce qui s'appelle le stimulus.

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé.
Max: -3 Min: -8

Québec
Ciel variable.
Max: -8 Min: -17

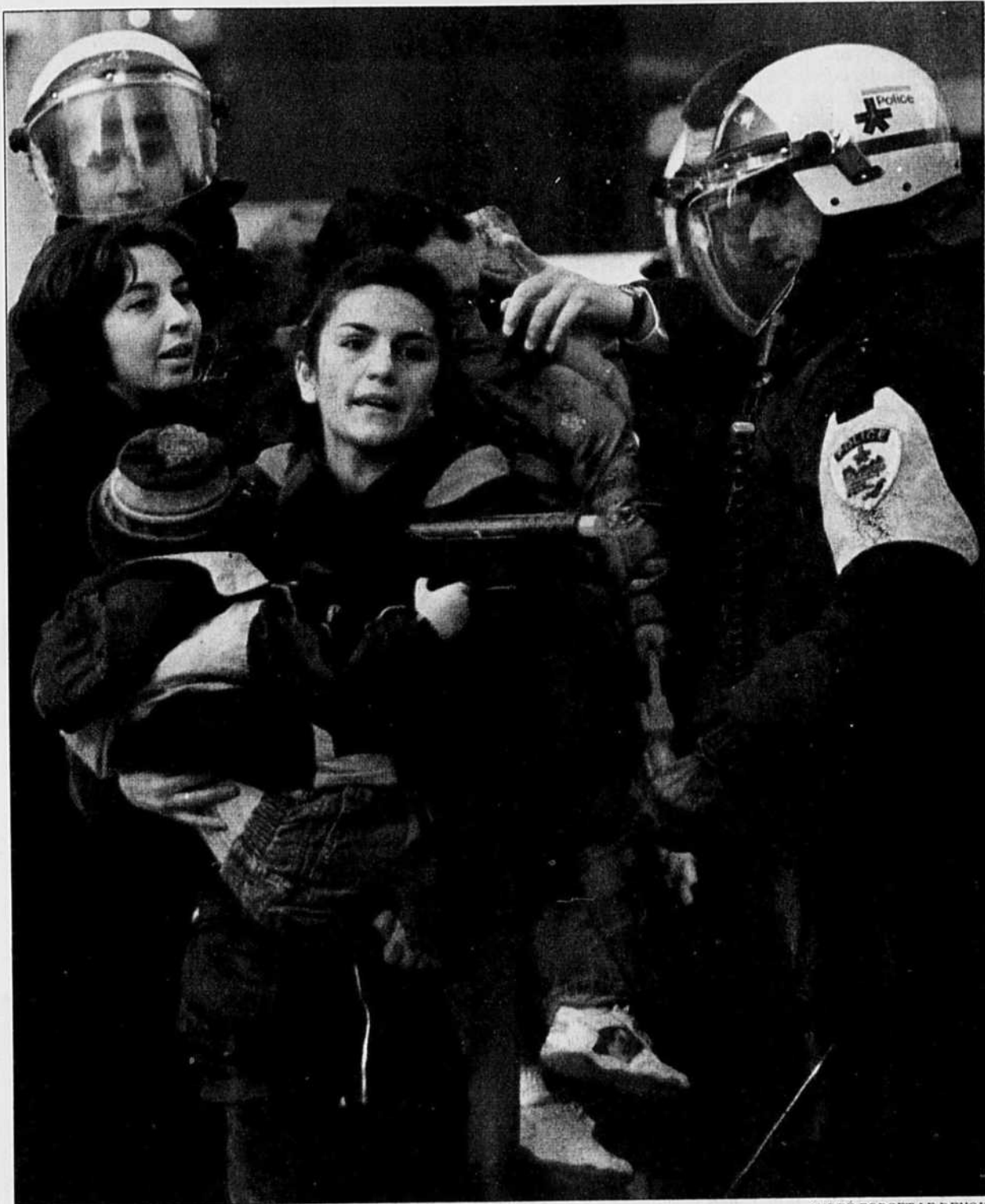
Détails, page C 7

INDEX

Annonces C 6 Livres D 1
Bourse C 10 Le monde A 8
Les Arts B 1 Les sports C 12
Avis publics C 11 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 7
Éditorial A 10 Politique A 6

www.ledevoir.com

La rage des Kurdes gagne Montréal



ANDRÉ FORGET LE DEVOIR

UN POLICIER montréalais a été gravement blessé hier et 12 personnes ont été arrêtées lors d'une manifestation d'une cinquantaine de Kurdes qui protestaient contre l'arrestation du chef rebelle kurde, Abdullah Ocalan, devant le consulat d'Israël, dans le centre-ville de Montréal. Une porte-parole de la police a précisé que l'agent des forces de l'ordre avait subi «une blessure majeure à l'œil et au front». Nos informations, page A 3.

Rumeur de démission au CHUM

Cécile Cléroux quitterait la direction

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Alors que la directrice du CHUM, Cécile Cléroux, poursuit sa réflexion au sujet de son avenir à la tête du centre hospitalier universitaire, les rumeurs commencent déjà à circuler sur son éventuel successeur.

Au moment où la rumeur du départ de la directrice du CHUM allait bon train, le président du conseil d'administration, Jacques Girard, a indiqué hier avoir eu une conversation privée avec Mme Cléroux, où il a invité cette dernière «à faire le point» sur sa présence au CHUM. Il a précisé qu'il laissait toutefois à cette dernière tout le temps nécessaire pour réfléchir.

Selon M. Girard, c'est la teneur de cette conversation qui a été rapportée au comité exécutif, mardi dernier, et aucune décision n'a encore été prise par cette instance. La

rumeur des derniers jours voulait que ce comité ait signifié mardi dernier à Mme Cléroux son désir de la voir quitter incessamment la direction du CHUM.

Selon nos informations, Mme Cléroux aurait réclamé un peu de temps pour réfléchir et pouvoir préparer élégamment sa sortie. Hier, la direction du CHUM n'a voulu faire aucun commentaire pour confirmer ou infirmer ces informations. Chose certaine, les membres du comité exécutif joints par *Le Devoir* se sont faits tout aussi discrets, disant vouloir «préserver la sérénité à l'intérieur de l'établissement».

Dans les faits, seul le conseil d'administration du CHUM a le pouvoir de révoquer le mandat de la directrice. Si cette dernière refusait de s'en aller de son plein gré, il faudrait un vote des deux tiers des membres du conseil d'administration pour la démettre.

VOIR PAGE A 12: CHUM

Le livre québécois part à la conquête de la France

Le Salon du livre de Paris, dont le Québec est l'invité d'honneur, pourrait être la réussite du Printemps du Québec

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À PARIS

Le Salon du livre de Paris, dont le Québec est l'invité, pourrait bien être la grande réussite du Printemps du Québec, la saison culturelle québécoise qui se déroulera en France de mars à juin. A entendre la rumeur médiatique qui annonce la venue de 250 personnalités du monde de l'édition québécoise, l'événement promet d'être la plus grande activité qui ait jamais concerné le livre québécois hors Québec.

Invité de l'an dernier au Salon du livre, le Brésil (180 millions d'habitants) avait fait venir une trentaine d'écrivains. Avec 3 % de cette population, le Québec en aura pas moins de...



VOIR PAGE A 12: LIVRE

Le président de l'Association nationale des éditeurs, Pascal Assathiany, se montre confiant.

Paris aura droit à l'inévitable guerre de drapeaux

Antonine Maillet sera l'invitée de l'ambassade canadienne

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR À PARIS

La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, avait soulevé la colère de son homologue québécoise d'alors, Louise Beaudoin, en manifestant en novembre le désir du gouvernement fédéral de participer au Printemps du Québec, la saison culturelle québécoise qui se déroulera en France de mars à juin. Cela n'empêchera pas le Canada d'être présent en force à la première grande manifestation culturelle de cette saison, le Salon du livre de Paris, et d'y inviter le seul lauréat canadien d'un prix Goncourt, Antonine Maillet. Alors que le Québec est l'invité d'honneur du Salon, le Canada a comme par hasard triple sa surface d'exposition comparativement à l'an dernier et multiplié par 20 le budget consacré à l'événement. En collaboration avec The Abbey Bookshop de Paris (une librairie qui vend



VOIR PAGE A 12: DRAPEAUX

• MONTRÉAL •

Déchets biomédicaux rue University

Enquête au Royal Vic

LE DEVOIR

L'hôpital Royal Victoria mène une enquête interne après que des boîtes de déchets biomédicaux ont été éventrées, vraisemblablement par des étudiants éméchés. Aucune arrestation n'a été faite, même si les policiers ont intercepté certains d'entre eux derrière une résidence étudiante de l'université McGill.

Les policiers ont été appelés à se rendre rue University vers 1h vendredi matin, en face de l'hôpital Royal Victoria. Ils ont découvert des boîtes de carton portant l'identification «bio-risque» abandonnées sur la rue, le contenu de certaines d'entre elles répandant sur la chaussée. L'enquête interne de l'hôpital évalue que 11 boîtes auraient été endommagées et l'institution est en train de déterminer le contenu exact de celles-ci. De façon générale, explique l'hôpital, les boîtes contenaient des objets tranchants comme des aiguilles, fils guides, bistouris, pipettes et seringues, du sang, des produits sanguins, des tissus ou des substances humaines et d'autres matières médicales.

Les policiers ont fait appel à leurs confrères pompiers pour étendre des abrasifs sur la chaussée et les employés du service d'entretien de l'hôpital se sont chargés du ramassage des déchets biomédicaux. L'hôpital a indiqué hier que les 11 boîtes endommagées faisaient partie d'un lot de 92 boîtes entreposées dehors ce jour-là, à proximité du contenant réfrigéré dans lequel elles auraient dû se trouver avant qu'une firme spécialisée ne vienne les chercher pour les incinérer. Les boîtes avaient été laissées à cet endroit parce que la rampe menant à l'unité de réfrigération était brisée. La porte-parole de l'hôpital, Chantal Beauregard, était incapable hier de dire depuis combien de temps cette rampe est hors d'usage.

L'hôpital assure que le secteur où les déchets ont été répandus a été nettoyé et qu'il ne pose plus de danger pour la santé publique. «Néanmoins, ajoute la direction de l'établissement dans un communiqué, nous invitons le public à user des précautions normales s'il aperçoit des matières douteuses, et surtout à communiquer avec l'hôpital Royal Victoria. Il ne faut en aucun cas ouvrir ces boîtes ni en toucher le contenu.» La direction du Centre universitaire de santé McGill — dont fait partie l'hôpital Royal Victoria — dit mener une enquête et une «réévaluation de ses politiques et marches à suivre».

E N B R E F

À la défense du mont Royal

(Le Devoir) — Inquiet de ce que la Ville de Montréal s'apprête à donner le feu vert à un projet domiciliaire à l'intérieur du site protégé du parc du mont Royal, un groupe de résidents de Montréal et de Westmount ont retenu les services de la firme d'avocats Guy et Gilbert. Dans une lettre envoyée au comité exécutif de la Ville de Montréal et au secrétaire de la commission publique de développement urbain de Montréal, où les citoyens sont invités à participer le 23 février, l'avocat Marc Laperrière plaide qu'«il s'agit d'un projet d'envergure qui concerne l'un des derniers, sinon le dernier espace vert situé sur le côté sud du mont Royal et un édifice reconnu pour son ancienneté et ses caractéristiques architecturales». Le controversé projet se ferait sur le flanc sud du mont Royal, sur un domaine ayant appartenu aux Sulpiciens puis à la Défense nationale.

Plaintes disciplinaires et déontologiques

Une dizaine de policiers de la SQ encourent des sanctions

Florent Gagné croit que certains choisiront de partir

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Le directeur général de la Sûreté du Québec (SQ), Florent Gagné, juge important pour le succès de la réforme en cours que la dizaine de policiers montrés du doigt par la commission Poitras pour leurs agissements répréhensibles fassent promptement face à la musique.

A l'occasion d'une entrevue accordée cette semaine à la Presse canadienne, M. Gagné a indiqué que «le problème va se régler d'une façon ou d'une autre» pour la dizaine de policiers visés par des plaintes disciplinaires et déontologiques et peut-être criminelles, l'évaluation à ce dernier égard étant en cours. «C'est toujours les mêmes dix policiers qui sont visés, dix sur une organisation de quelque 5000 personnes», a commenté M. Gagné.

Celui-ci prévoit que certains vont démissionner quand ils vont réaliser qu'ils risquent le congédiement en raison du sérieux des plaintes portées contre eux. M. Gagné promet de ne pas laisser perdurer des situations troubles.

Dès qu'il y aura des accusations criminelles, s'il y en a, les policiers visés seront relevés «immédiatement» de leurs fonctions de façon provisoire avec demi-solde. Il s'attend à ce que des policiers soient «amenés à quitter l'organisation». En cas de condamnation, il y aura congédiement, assure-t-il.

Concernant André Dupré, qui était directeur général adjoint aux enquêtes criminelles au moment du dossier Mat-

ticks, M. Gagné croit qu'il n'exerce actuellement aucune fonction. «Dans son cas, c'est véritablement un congé payé», a-t-il reconnu. «On va attendre de voir ce que va décider le procureur du gouvernement. Si jamais il y a des accusations criminelles de portées contre lui, on va changer son statut.»

Quant au directeur général adjoint Gilles Bouchard, qui a mené une enquête sur les policiers Boudreau, Arsenault et Isabelle, qui selon la commission Poitras «n'a pas été faite avec objectivité, impartialité, indépendance et selon les règles de l'art», il a cédé tout récemment son poste à la Surveillance du territoire et travaille à titre de conseiller auprès de M. Gagné.

Par ailleurs, sur la question de l'embauche de civils ou de policiers issus d'autres corps, pour faire entrer de l'air frais et de nouvelles compétences, le directeur Gagné est plutôt confiant de voir finalement l'Association des policiers provinciaux et le regroupement des officiers donner un peu de lest. «Tout le monde dit, tout au moins en privé, qu'il faut en faire plus», a rapporté M. Gagné.

Au cours des trois prochaines années, la SQ devra procéder à l'embauche de 300 personnes par année. À lui seul, l'Institut de police de Nicolet ne pourra suffire, évalue le directeur général qui voit la pertinence d'«embauches latérales» (comme le veut le jargon), principalement pour les postes de gestion et de spécialistes en enquêtes criminelles.

Le comité de déontologie entre en scène

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Les dix policiers dont la conduite professionnelle sera examinée par un comité de déontologie policière, à Montréal, à compter de septembre prochain, sont bien connus de ceux qui ont suivi les travaux de la commission Poitras sur la Sûreté du Québec.

Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs retenu les services du même avocat qui les a représentés tout au long des 200 jours de travaux de la commission. C'est le cas des quatre policiers qui avaient été accusés en cour criminelle de multiples entraves à la justice relativement au dossier des Matticks, soit Pierre Duclos, Dany Fafard, Lucien Landry et Michel Patry, et qui avaient été finalement acquittés par un jury. À ceux-là s'ajoutent les policiers Mario Morissette, Roger Primeau, Mario Simard, Richard Tétrault, Claude Charron, Laurent Laflamme, qui ont tous participé aux perquisitions menées chez les Matticks le 25 mai 1994.

À lire les actes d'accusation émanant du commissaire à la déontologie policière, on constate que les policiers Duclos, Landry et Patry sont mis en cause pour avoir incité leurs confrères Mario Simard, Laurent Laflamme et Roger Primeau, notamment, à «ajuster leurs témoignages lors des procédures dans le dossier Matticks afin de renforcer la preu-

ve de la poursuite ou en comblant certaines lacunes».

En outre, MM. Duclos et Landry sont montrés du doigt pour avoir caché au procureur de la Couronne chargé du dossier Matticks des informations pertinentes et pour avoir incité deux policiers à fournir des informations fausses ou incomplètes. Aux policiers Duclos et Landry de même que Morissette et Tétrault, on reproche d'avoir déclaré au procès des Matticks que certains documents incriminants pour eux avaient été trouvés chez eux alors que ce n'était pas le cas. Il appartiendra à M^{rs} Gilles Migneault, du comité de déontologie policière, de faire la lumière sur ce dossier, exercice qui s'annonce plutôt long.

Il a été convenu que les policiers pourront présenter des requêtes préliminaires le 20 mai, et du 7 au 11 juin. Les audiences proprement dites ne devraient s'amorcer que le 29 septembre. Déjà 33 jours ont été retenus, jusqu'au 9 décembre. C'est le ministre Serge Ménard, de la Sécurité publique, qui avait transmis, en juin 1995, une demande au commissaire à la déontologie policière d'enquêter sur certains policiers impliqués dans l'affaire Matticks, dont Michel Arcand.

Le ministre avait pris cette décision après avoir lu le jugement de la juge Micheline Corbeil-Laramée, qui avait ordonné l'arrêt des procédures contre les membres du clan Matticks parce qu'elle avait acquis la conviction que des policiers avaient fabriqué des preuves pour mieux les incriminer.

Création d'un programme d'échanges

Découvrir le Québec pour mieux s'intégrer

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

À leur arrivée au Québec, il y a environ un an et demi, l'anglais était la seule façon qu'avaient les élèves de la classe d'accueil de l'école secondaire Saint-Luc de communiquer entre eux. «Moi, je ne parlais pas anglais, je parlais seulement serbo-croate, je ne comprenais absolument rien de ce qu'on disait autour de moi», dit Bojana Bojanic, 16 ans, originaire de Croatie. Bojana est d'abord arrivée ici seule pour visiter une tante avant que sa mère ne vienne la rejoindre, son père étant mort à la guerre.

Un an et demi et une classe d'accueil plus tard, la plupart des élèves de cette classe de quatrième secondaire de l'école secondaire Saint-Luc parlent et comprennent passablement bien le français. Pour Rommel Gantala, des Philippines, il s'agit d'une quatrième langue, après l'ilocano, le tagalog et l'anglais, qu'il a appris dans son pays. À son arrivée au Québec, Asuman Olgun, d'origine turque, maîtrisait pour sa part le turc, le kurde et l'anglais, et Mazen Houalla, Libanais d'origine mais élevé en Arabie Saoudite, parlait l'arabe et l'anglais.

«L'usage de l'anglais nous a beaucoup aidés dans l'apprentissage du français», dit Asuman. Parce qu'au début, tout ce qu'on pouvait dire en français, c'était «papa» ou «maman», comme des enfants.

Plus tôt cette année, ils se sont tous rendus, en groupe, à Baie-Saint-Paul, assister à quelques jours de classe pour parfaire leur connaissance de leur milieu d'accueil. Ils ont aussi, à cette occasion, visité le parlement de Québec.

Asuman a constaté qu'on y voyait peu d'immigrants. «Je préfère rester à Montréal, où il y a plus d'immigrants», dit-elle. Et Rommel a admiré les paysages, constatant que les régions du Québec étaient peu peuplées.

L'expérience servira d'exemple dans la mise sur pied d'un très vaste projet d'échanges culturels à travers le Québec. Ce projet était annoncé hier par le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Robert Perreault, en compagnie de la présidente de la Commission scolaire de Montréal, Diane de Courcy.

«Notre société doit trouver des moyens originaux pour renforcer la cohésion sociale et diminuer les écarts sans cesse grandissants entre les réalités métropolitaines et celles du reste du Québec», a dit M. Perreault.

L'expérience s'adressera principalement aux jeunes de 12 à 17 ans mais pourrait aussi rejoindre des collégiens, des travailleurs et des universitaires.

Dans la bibliothèque de l'école secondaire Saint-Luc, où les élèves parlent un total de 92 langues différentes, M. Perreault a dit contempler un échantillon du «Québec de l'avenir».

«Les écoles de Montréal ont une forte concentration d'allophones et ce nouveau programme permettra à un plus grand nombre d'élèves de toutes origines, vivant dans un milieu urbain, de mieux s'intégrer à la vie québécoise, leur terre d'accueil», a renchéri Mme De Courcy.

M. Perreault a cependant ajouté que le programme s'adresserait également à des jeunes originaires du Québec. Les séjours dans d'autres régions du Québec seront de courte durée. La visée sera d'acquérir une meilleure connaissance du Québec.

Se mettre à l'abri
est un réflexe
tout à fait naturel.PROFITEZ D'UN
BONI
D'INTÉRÊT
DE **1%**
REERVoilà pourquoi nous offrons
des produits dont le capital
est garanti à 100%.

Mettez votre REER à l'abri des fluctuations du marché en investissant dans des produits sûrs. Placements Québec vous offre une gamme de produits dont le capital est garanti sans limite par le gouvernement, même au-delà du montant maximum de 60 000\$ et du terme de cinq ans prévus par l'assurance-dépôts. De plus, **aucuns frais** de gestion ne viennent réduire leurs rendements.

**OBLIGATIONS
SÉCURI-
DU QUÉBEC**

- Taux d'intérêt avantageux garantis pour les 18 premiers mois.
- Remboursables tous les six mois à leur pleine valeur sans perte d'intérêt, permettant ainsi de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt.
- Disponibles pour tout montant égal ou supérieur à 250\$.

5,00%
POUR LA PREMIÈRE ANNÉE**OBLIGATIONS
BOURSIÈRES
DU QUÉBEC**

- Rendement lié à l'indice XXM[®] de la Bourse de Montréal créé pour représenter le marché canadien des actions. Il se compose de 25 titres inscrits à au moins 2 bourses canadiennes.
- Capital protégé sans limite, peu importe l'évolution du marché boursier grâce à la garantie du gouvernement du Québec.
- Échéances de cinq et dix ans donnant accès au potentiel de croissance à long terme du marché boursier.
- Disponibles pour tout montant égal ou supérieur à 1 000\$.

**OBLIGATIONS
À TAUX
PROGRESSIF
DU QUÉBEC**

- Taux garantis pour chacune des dix prochaines années.
- Remboursables sans pénalité, chaque année à leur date anniversaire.
- Intérêts réguliers ou composés.
- Intérêts réguliers versés annuellement pour un achat minimum de 1 000\$ ou mensuellement pour un achat minimum de 10 000\$.

5,00%
POUR LA PREMIÈRE ANNÉE

Pour plus de renseignements ou pour vous procurer vos obligations, c'est tout simple: appelez sans frais un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8h à 20h, et tous les samedis de février, de 10h à 16h, au 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229.

* Un boni d'intérêt de 1% la première année est applicable sur tout achat effectué au plus tard le 1^{er} mars 1999 d'Obligations Sécures et d'Obligations à Taux Progressif du Québec placées dans un REER. Le ministre des Finances peut mettre fin ou limiter ce boni à tout moment. ** Taux inclus le boni d'intérêt REER de 1%. Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions. L'indice XXM[®] est une mesure du rendement de la Bourse de Montréal qui reflète la performance de son indice, mais qui ne reflète ni le rendement du présent produit ni la performance de la Bourse de Montréal. La Bourse de Montréal se réserve le droit de modifier son indice XXM[®] sa composition, sa méthode de calcul ou son nombre de titres et de secteurs industriels. La Bourse de Montréal n'est aucunement responsable des fluctuations de son indice XXM[®].

**PLACEMENTS
QUÉBEC**

Notre intérêt à tous

www.placementsqc.gouv.qc.ca



LE DEVOIR

MONTREAL



Bouclage du budget

Entente à la CUM

Le service de police subira des coupes de 2,2 millions et la quote-part de Montréal sera haussée de six millions

À force de gratter les fonds de tiroirs, le comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a finalement trouvé les 65 millions qui lui manquaient encore à la mi-décembre pour boucler son budget. Sans aide financière particulière du gouvernement du Québec, la CUM annonce finalement un budget équilibré.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Pour en arriver à ses fins, la CUM imposera des coupes de 2,2 millions à son service de police et Montréal haussera de six millions sa quote-part promise.

«C'est conclu! Ça a été décidé à l'unanimité [à l'exécutif de la CUM]», de dire le président de la Commission de l'administration et des finances à la CUM, Jean Fortier. «Sous réserve de ce qui se passera mardi à la Commission de la sécurité publique mardi prochain, c'est fait!», a lancé hier le porte-parole de la CUM, Stéphane Venne.

C'est du côté du Service de police que les efforts de dernière minute ont dû être consentis, le président de la STCUM, Frank Zampino, ayant refusé tout net de verser davantage que

les 23 millions déjà donnés à la CUM et tirés de ses surplus de 1997 et 1998.

«Il semblerait que la STCUM ait dégagé un surplus supplémentaire de deux millions, mais ça, ça n'a pas été mis sur la table», fait remarquer le président de la Commission de l'administration et des finances à la CUM, Jean Fortier.

Dans ces conditions, la police écope, «mais beaucoup moins que la commande initiale de huit millions de coupes. Cela n'était pas possible sans affecter les services offerts à la population. On s'est donc limité à des coupes de 1,2 million au chapitre des effectifs, et à environ un million au chapitre du temps supplémentaire», précise encore M. Fortier.

Contrairement à la STCUM, les municipalités, elles, ont accepté de plier et verseront en quote-parts, en

semble, 11,4 millions de plus que ce qu'elles avaient prévu. De ces 11,4 millions, Montréal paiera la plus grosse facture, soit six millions de plus que ce qu'elle avait inscrit à son budget rendu public au début décembre.

À ce moment-là, Jean Fortier, en sa qualité de président du comité exécutif de Montréal, refusait tout net d'ouvrir davantage ses goussets. Depuis, en sa qualité de président du comité de l'administration et des finances de la CUM, il a dû se rendre à l'évidence. Où Montréal trouvera-t-elle ces six millions, avec un budget déjà adopté? «Ils seront tirés à même les surplus de 1998. [Montréal] a dégagé plus de surplus en 1998 que prévu, en partie à cause de la météo et des choses comme cela», explique M. Fortier.

Pour le maire de Westmount, Peter Trent, la hausse des quote-parts des municipalités est un moindre mal. «Nous devons verser ensemble 11,4 millions de plus, ce qui est tout de même mieux que les 19,8 millions qui nous avaient été initialement demandés.»

Contre vents et marées, tout indique donc que la CUM pourra adop-

ter son budget le 3 mars. Elle n'avait guère le choix: la présidente de la CUM, Vera Danyluk, avait déjà obtenu divers sursis du ministère des Affaires municipales. Normalement, lors d'années électorales, la CUM peut attendre au 15 décembre avant de déposer son budget et ne le faire adopter que le 15 janvier. Vera Danyluk avait d'abord demandé et obtenu deux semaines de grâce, non suffisantes, et l'échéance finale tombait le 3 mars.

Avant de pouvoir crier victoire, la CUM devra au cours des prochains jours faire entériner son budget par les cinq commissions, notamment à la Commission de la sécurité publique, appelée, mardi, à se pencher sur les nouveaux chiffres. «Je vais recommander que soit acceptée la proposition qui émane du comité exécutif. Ces propositions ont été formulées après de longues discussions et elles m'apparaissent acceptables», a simplement laissé tomber la présidente de la Commission de la sécurité publique à la CUM, Claire Saint-Arnaud.

Au quartier général du Service de police de la CUM, on s'est refusé à tout commentaire hier.



Une manifestante fait un signe de victoire au moment de son arrestation.

Affrontement avec des manifestants kurdes

Trois policiers blessés

PRESSE CANADIENNE

Une quinzaine de personnes d'origine kurde ont été arrêtées, hier à Montréal, lors d'une manifestation devant le consulat d'Israël qui a tourné en affrontement avec la police.

Au moins trois policiers ont été blessés quand les manifestants ont frappé les policiers avec des barres de fer et leur ont lancé des pierres. Un policier a été blessé plus gravement: il a subi une fracture de l'os entourant l'œil et des lésions au visage. Un manifestant a également subi des blessures au visage.

«Des gens étaient armés de barres de fer, de pieds-de-biche, et lançaient des pierres qu'ils avaient sur eux», a indiqué Ian Lafrenière, porte-parole du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. «J'ai vu un jeune d'environ 16 ans qui lançait des pierres au visage des policiers», a-t-il dit.

Quinze personnes ont été arrêtées pour voies de fait et quarante autres ont été détenues et fouillées. Des enfants parmi les manifestants portaient des fusils en plastique.

Les policiers sont intervenus lorsque des manifestants, parmi la centaine de personnes sur les lieux, ont réussi à pénétrer à l'intérieur de l'édifice. «Ils ont réussi à défoncer la première porte, mais nous les avons arrêtés avant qu'ils se rendent à la deuxième», a indiqué l'agent Lafrenière.

Cette dernière manifestation s'inscrit dans la foulée des incidents qui se sont produits à l'échelle mondiale à la suite de l'enlèvement du dirigeant rebelle kurde Abdullah Öcalan par des commandos turcs au Kenya, lundi dernier. Les Kurdes ont également accusé Israël, les États-Unis et la Grèce d'avoir joué un rôle dans la capture

d'Öcalan. «Cet homme s'est battu pour la liberté, la liberté de 14 millions de personnes», a affirmé Essam Salaam, l'un des manifestants. Ils vont le tuer la semaine prochaine. Où sont les droits de l'homme?»

Les manifestants, dont plusieurs étaient accompagnés de femmes avec des bébés dans leur poussette ou des enfants en bas âge, ont eu recours à la violence lors de diverses manifestations, cette semaine.

À Ottawa, mercredi, neuf policiers ont été blessés, dont l'un par une bombe incendiaire, devant l'ambassade turque. À Toronto, une manifestation de 270 Kurdes a eu lieu devant le consulat américain mais s'est déroulée dans le calme. «Nous sommes contre la violence, mais notre peuple est en colère et nous ne pouvons pas le contrôler [les manifestants]», a indiqué Aziz Hogir, de la communauté kurde de Toronto. «Ce sont des gens émotifs», a-t-il dit tout en dénonçant les événements de Montréal.

La police montréalaise a dû intervenir rapidement pour contenir la foule, hier. L'opération musclée a fait appel à l'escouade antiémeute et des policiers à cheval ainsi que des agents tenant des chiens en laisse.

Conseil des services essentiels

Nouveau report de la date butoir

La Ville et les cols bleus continuent de négocier

Quelques lignes plus loin, il est cependant précisé que les deux parties ont demandé au Conseil des services essentiels de reporter — encore une fois! — au 1^{er} mars la date butoir de la prochaine audience. Les deux parties tentent toujours, entre elles, «de mettre au point les modalités d'entente sur la réparation», peut-on lire dans le communiqué.

Si les négociateurs des deux camps se sont promis de ne pas commenter les négociations en cours, le conseiller syndical des cols bleus, Michel Fontaine, ne cache pas qu'une entente n'est toujours pas ficelée. «Nous sommes toujours en médiation,

toujours en discussions», a précisé M. Fontaine.

Encore mercredi, le président du comité exécutif, Jean Fortier, disait qu'il n'était pas question pour la Ville de Montréal de négocier la garantie selon laquelle les cols bleus ne débrancheraient plus comme le 2 février, que la chose, déjà acquise, allait de soi. Les renseignements transmis depuis le tout début par le Conseil des services essentiels indiquent plutôt tout le contraire: cette garantie devra, comme le reste, être obtenue de haute lutte par Montréal.

Le 2 février, les Montréalais connaissaient un petit matin d'enfer, les cols bleus ayant décidé, par une

journée de pluie verglaçante, d'aller petit-déjeuner avec les grévistes de l'Office municipal d'habitation.

L'administration municipale avait alors promis de sortir l'arsenal lourd. En conférence de presse, le président du comité exécutif, Jean Fortier, avait alors évoqué la possibilité d'imposer des mesures disciplinaires et des amendes personnelles aux syndiqués, de même que de soumettre le cas au Tribunal du travail.

Depuis, compte tenu des relations de travail traditionnellement tendues entre les cols bleus montréalais et leur employeur, l'administration Bourque n'a d'autre choix que de se faire prudente et patiente.

Lucie SAUVÉ

Pour une éducation relative à l'environnement
2^e édition

Pour les "verts".

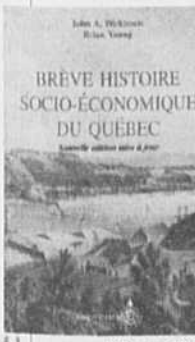
En vente dans toutes les librairies

EN BREF

Explosions de gaz

Saint-Hubert (PC) — Une double explosion a provoqué hier matin un incendie qui a ravagé un immeuble résidentiel en construction à Saint-Hubert, sur la Rive-Sud de Montréal. L'explosion a fait un blessé, un préposé occupé à remplir un réservoir de gaz propane. Le boyau qu'il utilisait se serait fendu peu avant l'explosion. L'employé a été projeté sous la force de l'impact. Il a été traité dans un hôpital de la région pour des blessures sans gravité au visage. Quatre maçons sont aussi tombés en bas d'un échafaudage, mais ils n'ont pas été blessés. Les deux explosions se sont produites l'une après l'autre. La première a été plus spectaculaire et a entraîné la formation d'un champignon de fumée d'environ 12 mètres de haut.

John A. Dickinson et Brian Young
Brève histoire socio-économique du Québec



Cette ouvrage de deux historiens anglo-québécois nous présente une vision nouvelle et contemporaine du Québec en mouvement.

412 pages, 27\$

10 ans d'histoire au SEPTENTRION

www.septentrion.qc.ca

LE JARDIN DU FORT
(METRO GUY & ALWATER)

CONDOMINIUM 102 CHAMBRES À COUCHER

Condominium de qualité, à l'européenne, élégant et fonctionnel.

- 51 unités réparties sur 6 étages et 39 espaces de stationnement intérieur sur 2 niveaux (sous-sol)
- magnifique hall d'entrée aménagé et décoré / système de vidéophone avec service des messages
- concierge résident et chambre d'hôte à la disposition des copropriétaires
- bureau du concierge équipé d'un télécopieur / photocopieur
- 1 chambre à coucher de 75 000 \$* à 133 500 \$*
- 2 chambres à coucher de 135 000 \$* à 168 000 \$*

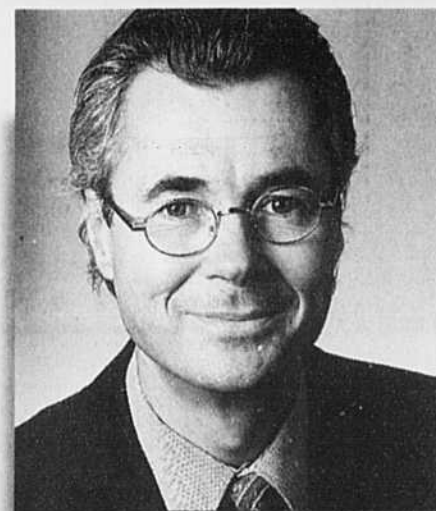
* Taxes en sus

VENEZ VISITER NOS APPARTEMENTS MODÈLES
Lundi au jeudi 12h à 18h • Samedi et dimanche 13h à 17h • Fermé le vendredi

INFORMATION : 2055, RUE FORT, SUITE 104, MONTREAL, (QUEBEC) H3H 2C7
TELEPHONE (514) 932-8000 • TELECOPIEUR (514) 932-8514

REALISATION DE SECID CANADA ET CONSTRUCTION FITZPATRICK

Réhabiliter la fonction politique



Pierre S. Pettigrew

POUR UNE POLITIQUE DE LA CONFIANCE

ESSAI POLITIQUE

« C'est superbement écrit, fort bien appuyé sur l'érudition d'un politique qui lit "de un à deux livres par semaine", beaucoup réfléchi. Sa vision du rôle des pouvoirs politiques face aux puis-

sances économiques est celle d'un grand intellectuel. [...] Pierre Pettigrew nous offre là une réflexion intellectuelle d'une qualité rare, surtout chez un politicien en exercice. Lucien Bouchard devrait le lire pour s'en inspirer. Et Jean Chrétien pour comprendre. »

MICHEL VASTEL, *Le Droit*

« De bonnes soirées en perspective pour analyser la pensée politique d'un ministre en exercice. »

PIERRE MAISONNEUVE

Maisonnette à l'écoute, RDI

272 PAGES • 24,95 \$

Boréal
Qui m'aime me lise.

<http://www.editionsboreal.qc.ca>

LE DEVOIR

POLITIQUE

EN BREF

Pettigrew n'agira pas

Ottawa (PC) — Le ministre du Développement des ressources humaines Pierre Pettigrew estime qu'il est «prématuré» de modifier la Loi sur l'assurance-emploi. Bien que les surplus de la caisse d'assurance-emploi s'accumulent, le budget du ministre des Finances Paul Martin ne traite d'aucune façon du régime de l'assurance-emploi. Le critique financier du Bloc québécois Yvan Loubier estime que le ménage dans les finances publiques s'est fait au détriment des chômeurs et des démunis. Une fois que le déficit est éliminé et que des surplus budgétaires ont été dégagés, M. Loubier estime M. Martin à amplement les moyens d'élargir les critères d'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi. Or, de l'avis de M. Pettigrew, il est préférable d'attendre le rapport de la commission de l'assurance-emploi avant de songer à amender la disposition législative.

Sans l'accord du Québec

Québec (PC) — Le ministre canadien du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, est décidé à se passer de l'accord du Québec dans le dossier des bourses du millénaire. Dans une lettre expédiée le 16 février au ministre québécois de l'Éducation, François Legault, M. Pettigrew affirme clairement que des négociations entre les deux niveaux de gouvernement sont tout à fait inutiles et il renvoie carrément le ministre Legault à la Fondation canadienne présidée par Jean Monty, une solution que le Québec rejette depuis le tout début du débat. «Je suis donc confiant, très confiant», précise le ministre Pettigrew, que la Fondation sera en mesure de conclure une entente avec le gouvernement du Québec [...] et je vous invite à communiquer directement avec M. [Jean] Monty.» Ce refus de négocier de gouvernement à gouvernement, malgré une motion unanime de l'Assemblée nationale, a aussitôt été jugée «méprisante» par M. Legault. «En refusant de négocier, le gouvernement fédéral renie une fois de plus sa parole», a-t-il noté.

Rentrée parlementaire hâtive à Québec

Grogne chez les députés

Le gouvernement Bouchard décrètera à la dernière minute mardi le devancement d'une semaine de la rentrée parlementaire. Cette décision a causé quelques remous dans les rangs des députés.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Devancée d'une semaine au 2 mars, la rentrée parlementaire plus hâtive que prévu a obligé plusieurs parlementaires à revoir leurs plans et leurs occupations. Mais c'est surtout les tergiversations et l'absence de décision définitive qui a dérangé plus d'un député, au Parti québécois notamment.

Certains se questionnent sur les raisons réelles du changement de la date du 9 au 2 mars; d'autres, qui ont des enfants, soulignent la tenue de la semaine de relâche dans les écoles. Mais tous estiment qu'il s'agit encore une fois d'une «décision de dernière minute» qui aurait dû être prise et surtout annoncée plus tôt.

Hier midi, le mot d'ordre n'avait pas encore été lancé aux députés par le cabinet de la whip, Jocelyne Caron, tout simplement parce que la «décision officielle» n'avait pas encore été prise. Pendant ce temps, on soulignait du côté du bureau du leader, Jacques Brassard, que la date du 9 mars demeurerait toujours possible.

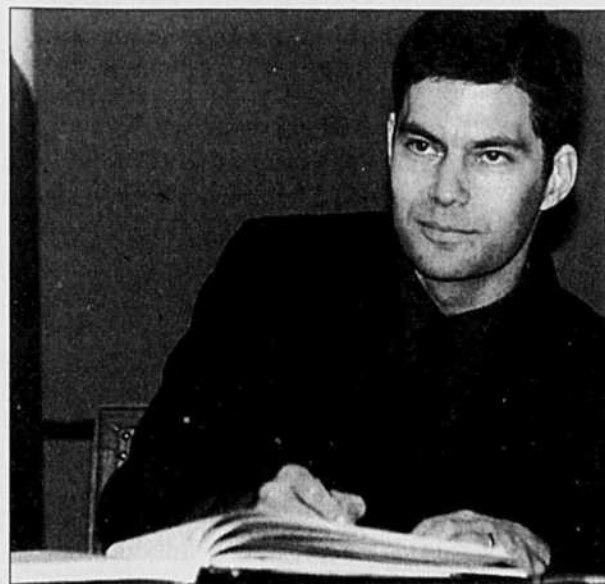
En fait, l'horaire de la semaine prochaine ne laisse plus aucun doute sur la rentrée du 2 mars. L'aile parlementaire du Parti québécois sera fort occupée à préparer la session parlementaire durant les jours qui viennent. Le conseil des ministres se réunira exceptionnellement mardi et mercredi à Québec pour, notamment, adopter le décret de la convocation de l'Assemblée nationale. Ensuite, tous les députés du PQ ont rendez-vous à Sainte-Adèle jeudi et vendredi dans les Laurentides dans le cadre du traditionnel caucus pré-sessionnel.

Des discussions ont eu lieu toute la semaine entre les représentants des péquistes, des libéraux et de l'ADQ, mais ce sont les députés du Parti québécois qui ont, semble-t-il, été parmi les derniers avertis du signal de la grande rentrée.

La décision de convoquer l'Assemblée nationale une semaine plus tôt que prévu est la conséquence de plusieurs facteurs. Ce n'est pas un menu législatif particulièrement chargé qui force cette modification, quoique quelques projets de loi traînent sur les tablettes depuis juin 1998, mais bien une nouvelle session comprenant un discours inaugural suivi du dépôt des crédits et du budget.

D'abord, même si le 9 mars posait problème, il aurait été possible selon certains de s'en tenir à cette date pour la rentrée parlementaire. Les travaux auraient exigé une certaine dose de discipline et l'obligation de siéger peut-être quelques lundis, mais la chose était possible, explique-t-on.

Cependant, le discours inaugural du premier ministre Bouchard nécessitera plusieurs heures de débat et devra avoir lieu avant le départ de M. Bouchard pour l'Espagne et la France, du 12 au 19 mars. À son retour, le 23 ou le 30



RENÉ NATHIEU LE DEVOIR

Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, a été assermenté hier à l'Assemblée nationale comme député de Rivière-du-Loup. Le chef adéquate a affirmé dans son allocution qu'il entendait approfondir les dossiers qu'il a défendus jusqu'à maintenant à l'Assemblée nationale, notamment tout ce qui touche à la jeunesse. En présence d'une centaine de personnes, candidats de l'ADQ, parents et amis, M. Dumont s'est dit persuadé que sa formation politique est «sur un chemin qui croquera inévitablement les grandes ambitions du Québec moderne».

Le 2 mars, le ministre d'État à l'Économie et aux Finances, Bernard Landry, devrait en profiter pour déposer son budget.

Chez les libéraux, la fin du mois de février et le début du mois de mars sont habituellement réservés aux vacances en Floride pour certains députés. L'an dernier, à la même époque, on se souviendra de discussions qui avaient eu lieu sous le soleil à propos de l'avenir du chef Daniel Johnson.

Cette année, les libéraux n'avaient toutefois pas le choix sur la date de la rentrée. En effet, le chef Jean Charest a réclamé à quelques reprises un débat en commission parlementaire sur la santé. Les députés libéraux pourront maintenant le provoquer lors de la toute première période des questions du 2 mars.

Du côté de l'ADQ, le chef et député de Rivière-du-Loup, Mario Dumont, a été assermenté hier. Dans les discussions avec le leader du gouvernement, l'Action démocratique réclame depuis le 30 novembre dernier, forte de l'appui de 12 % de la population, une hausse de son budget ainsi que du temps de parole du chef. En échange de la prise en compte de ces demandes, les adéquistes n'ont sans doute pas opposé d'objection à l'idée de retourner à l'Assemblée nationale une semaine plus tôt.

Négociations du secteur public

Les offres sont rejetées en bloc au collégial

Les syndicats envisagent le boycottage et peut-être la grève

Si l'on croit la riposte qu'ont servie hier les syndicats d'enseignants du collégial aux offres formulées par la partie patronale, les négociations dans le secteur de l'éducation s'annoncent chaudes et ardues. L'ensemble des professeurs du collégial s'insurge contre le patronat et brandit la menace du boycottage et de la grève.

MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD
LE DEVOIR

Les syndicats d'enseignants du collégial rejettent en bloc les offres patronales, considérant qu'elles constituent des «attaques sérieuses» à la qualité de l'éducation collégiale. La totalité des professeurs de cégep souhaite recourir au boycottage pour contrecarrer le projet patronal et ne rejette pas la possibilité d'un arrêt de travail.

«Il est fini le temps où on pouvait continuer à faire plus avec moins», a soutenu hier Pierre Patry, président de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), l'un des trois syndicats représentant l'ensemble des 20 000 professeurs du réseau collégial québécois (avec la Fédération autonome du collégial [FAC] et la Fédération des enseignants du collégial [FEC-CEQ]). Les enseignants sont en grogne et vont opposer une riposte commune pour contrer la démolition du réseau du collégial. Les syndicats refusent donc en bloc les offres patronales proposées par la Fédération des cégeps il y a près de deux semaines. Il y était notamment question du plancher d'emploi des enseignants, de la mobilité du personnel, des plans d'effectif, de l'octroi des congés, du perfectionnement et de l'aménagement du temps de travail.

La cinquantaine de syndicats affiliés aux trois fédérations d'employés étaient réunis hier à Montréal afin d'établir les grandes lignes d'un plan d'action visant d'une part à bloquer les offres patronales et d'autre part à mettre de l'avant leurs propres de-

mandes, lesquelles constituent, jugent-ils, «des solutions» pour remettre sur pied le réseau d'enseignement collégial. Pour marquer le désaccord total avec les offres patronales, les syndicats comptent procéder à des actions de boycottage. Depuis l'automne, les enseignants font fi des journées pédagogiques, des politiques d'évaluation des programmes, des politiques de gestion des ressources humaines, de même que des assemblées regroupant les responsables de départements.

«Nous ajoutons à cela des boycottages beaucoup plus lourds», précise Pierre Patry. Sont visés les comités de programmes, «qui constituent l'élément central quant à la réforme du collégial», la Commission des études et les évaluations de programmes effectuées par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, le tout étant centré autour de l'évaluation des programmes d'enseignement. Les professeurs souhaitent que leur «professionnalisme soit reconnu» et qu'on les invite davantage à prendre part aux décisions, notamment en ce qui concerne la révision des programmes.

De la même façon que les secteurs primaire et secondaire (CEQ) ont enclenché le processus menant à l'obtention d'un droit de grève, le collégial envisage de plus la possibilité d'un arrêt de travail, mais à l'automne plutôt qu'au printemps.

On pense également à une activité de visibilité le 23 mars prochain, au cours de laquelle les enseignants remettront aux élèves un «bulletin de santé» du réseau collégial faisant état des compressions dans le réseau et des demandes des employés. Une manifestation regroupant plusieurs syndicats du collégial est également à l'ordre du jour, en avril.

«Les alliances que vous voyez ici s'inscrivent dans une démarche générale visant à faire échec au projet de décentralisation et de désengagement de l'État», a ajouté Réginald Sorel, de la FEQ-CEQ, insistant sur le «ras-le-bol généralisé» ressenti par les enseignants.

Les professeurs exigent qu'on mette fin aux compressions et qu'on procède plutôt à un réinvestissement massif dans le réseau. Ils surveillent particulièrement les offres patronales visant le plancher d'emploi, craignant que cela soit traduit par des hausses de tâche de plus de 10 % de même que des pertes d'emploi.

Au cours des trois prochaines semaines, les fédérations syndicales doivent rencontrer l'ensemble des membres afin de faire confirmer non seulement le rejet des offres mais aussi le refus total de négocier sur la base des propositions patronales. Les 20 000 enseignants doivent également entériner le plan d'action mis de l'avant par leurs syndicats respectifs en plus d'évaluer la possibilité d'obtenir un mandat de grève, si nécessité il y a.

104 500 \$
650 \$ PAR MOIS

QUAI de la COMMUNE

Le seul loft près du fleuve

coup de foudre!

début des travaux!

514 848 8910

40, RUE DES SŒURS-GRISES
UNE RUE À L'OUEST DE MC GILL, À L'ANGLE DE LA COMMUNE.
LUNDI AU JEUDI, DE 16H À 21H. SAMEDI ET DIMANCHE, DE 13H À 17H.
[www.quaidelacommune.com]

RÉALISÉ PAR ALLIANCE, LES CONSTRUCTEURS URBAINS.

Cécile épargne



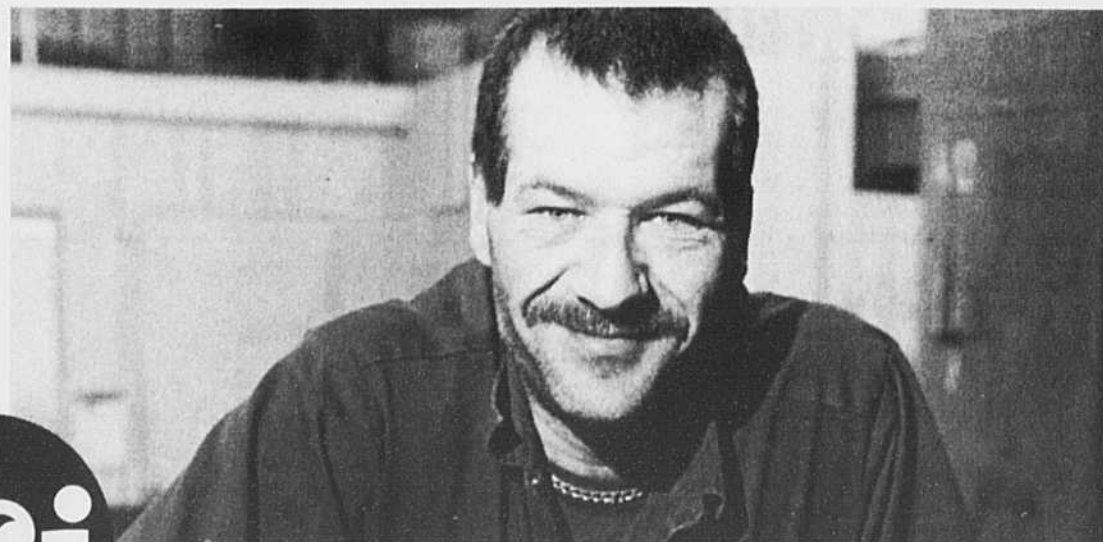
Cécile Croze est chauffeur d'autobus pour Autobus Terremont de Mascouche. En épargnant avec Fondation, elle a droit à des déductions REER et obtient EN PLUS deux crédits d'impôt totalisant 30 %. Fondation requiert un déboursé net moins élevé qu'une épargne-retraite conventionnelle et permet de participer à des projets de maintien et de création d'emplois au Québec.

Ça se passe **ici** au Québec.

FONDACTION CSN
Plus qu'un REER, un fonds de travailleurs
514 525-5505 ou 1 800 253-6665

Vous obtiendrez les informations pertinentes dans le prospectus de Fondation, disponible à nos bureaux.

Pierre travaille



Pierre Moisan travaille chez Végétovac, une entreprise saguenéenne de récupération et de recyclage d'huiles et de graisses de friture utilisées en restauration et dans les institutions. Plutôt que d'être rejetées dans l'environnement, ces matières sont maintenant recyclées en une composante haut de gamme pour la fabrication de moules pour animaux. Fondation investit dans des entreprises soucieuses de l'environnement.

• POLITIQUE •

Congrès de l'Alternative unie

Klein fait une mise en garde aux réformistes

Toute rigidité sur des questions comme la peine de mort ou le caractère unique du Québec met en péril une union de la droite

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

L'union de la droite pourra difficilement réussir si ses partisans réformistes n'abandonnent pas leur rhétorique controversée sur le Québec ou s'ils persistent à vouloir imposer leurs vues sur des questions comme la peine de mort et l'avortement. C'est par cet avertissement catégorique que le premier ministre albertain Ralph Klein a lancé, hier soir à Ottawa, la conférence de l'Alternative unie.

«Nous devons reconnaître un fait incontournable, inscrit dans notre histoire: les Pères de la Confédération ont créé une grande nation qui reconnaissait à l'époque le caractère différent d'une des quatre provinces fondatrices, à savoir le Québec. Pour se joindre à la Confédération, les Québécois demandaient que soit reconnue leur différence et qu'on leur donne des garanties relativement à la préservation de celle-ci, et ils s'y sont joints. Ils sont demeurés différents et le sont encore au moment où je vous parle», a-t-il déclaré aux quelque 1500 délégués réunis à Ottawa pour débattre de la création d'une force politique de droite, capable de déloger les libéraux du pouvoir.

Son message visait directement les réformistes qui prônent l'égalité des provinces et n'abordent la question du Québec que sous l'angle de la dévolution et du respect du partage des pouvoirs. M. Klein estime pour sa part que le principe d'égalité ne doit pas servir à voir toutes les provinces de façon identique mais à s'assurer qu'elles soient «traitées sur un pied d'égalité».

«C'est de cette façon que nous pourrions nous acquitter de nos obligations constitutionnelles, c'est-à-dire reconnaître l'unicité du Québec sans pour autant lui accorder un statut spécial ou menacer de quelque façon que ce soit le reste du Canada», a-t-il poursuivi devant un auditoire comptant seulement 62 délégués québécois.

Le fait que la mise en garde vienne de M. Klein n'est pas anodin. Ralph Klein est un véritable modèle pour les tenants d'une union de la droite, en particulier les réformistes qui représentent près de 60 % des délégués à la conférence. Il n'hésite pas d'ailleurs à offrir son parti et son cabinet en exemples puisque différents courants conservateurs s'y côtoient. Certains de ses ministres ont même participé à l'organisation de la rencontre qui se poursuivra jusqu'à dimanche.



Ralph Klein

Selon lui, aucun changement ne peut survenir sans dialogue et il a loué la détermination des participants à la conférence. Il s'est montré plus circonspect face au contenu de leurs délibérations. Il trouve les principes soumis à l'examen des délégués bien jolis — personne ne peut être contre la vertu —, mais certains comportent des pièges. C'est le cas des énoncés très vagues sur les politiques sociales.

Aux réformistes, dont l'image réactionnaire trouve racine dans des positions en faveur de la peine de mort et une opposition farouche au libre choix en matière d'avortement, il dit: «Si nous prétendons adhérer à une philosophie conservatrice, nous ne pouvons pas déclarer que nous sommes le parti qui entend intervenir le moins possible dans la vie quotidienne des Canadiens puis leur proposer d'intervenir dans la prise des décisions les plus personnelles de toutes, à savoir: celles qui présentent des cas de conscience; celles qui créent un dilemme moral et, par-dessus tout, celles qui ne dépendent que de l'homme et de son Dieu. J'ai réalisé qu'au lieu de décréter que ces questions relèvent de la politique d'un parti ou d'un gouvernement, nous devrions laisser chaque Canadienne et Canadien prendre ce type de décision en son âme et conscience.»

Ralph Klein n'a pas ménagé ses interlocuteurs. Il s'est permis de vanter les libéraux fédéraux pour l'élimination du déficit et le réinvestissement en santé, mais devant cette foule réunie pour trouver une façon de déloger l'équipe Chrétien, il a vite repris l'offensive et souligné pourquoi cette solution de rechange était nécessaire et combien sa vision du rôle du gouvernement serait différente.

Quatre scénarios ont été soumis aux délégués, allant de la fusion des réformistes et des conservateurs à la création d'un parti totalement neuf. M. Klein n'a pas pris position mais a ouvertement désavoué les deux partis existants et semoncé leurs dirigeants. «Je crois qu'en raison de la structure actuelle du Parti réformiste et du Parti conservateur, de même que de l'état d'esprit qui prévaut au sein de l'électorat canadien, aucun des deux partis ne pourrait former le prochain gouvernement du Canada.»

M. Klein avait été pressenti pour succéder à Jean Charest, l'automne dernier, et certains aimeraient le voir prendre la tête d'un nouveau parti. Ceci soulève la question du leadership de Preston Manning, l'initiateur de l'Alternative unie, un débat réservé aux coulisses de la conférence.

En visite à Montréal

Joe Clark minimise les succès de l'Alternative unie

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

En tournée au Québec hier en vue de séduire les nationalistes mous, le chef du Parti conservateur, Joe Clark, a minimisé les succès de l'Alternative unie, en perte de vitesse selon lui. «Là-bas, dans l'Ouest, on dit que, quand ton cheval tombe raide mort, tu en redescends. Je crois que c'est l'impression qui se dégage à l'issue de la rencontre de la fin de semaine à Ottawa.»

De passage à l'hôtel de ville de Montréal en matinée, le chef du Parti conservateur s'est moqué du sondage publié par le *National Post*, selon lequel un nouveau parti de droite, tel qu'imaginé par Preston Manning, pourrait attirer 53 % de votes. «Un sondage de la firme Environnics [aussi rendu public hier] indique un appui possible de 18 % des Canadiens, tandis que le *National Post* est nettement plus optimiste. Or, Environnics occupe le terrain depuis beaucoup plus longtemps que Conrad Black et ses amis.»

À Montréal, comme tout au long de son pèlerinage d'un bout à l'autre du pays, Joe Clark se présente comme le seul leader capable de rassembler tous les Canadiens. «Je sais que les Québécois, comme les autres Canadiens, sont à la recherche, dans un contexte canadien, d'une solution alternative au statu quo de Stéphane Dion ou de Jean Chrétien.»

Plus spécifiquement, Joe Clark a déclaré qu'il ne serait pas en tournée au Québec s'il n'était pas confiant de pouvoir attirer dans ses rangs «quantité de Québécois attirés par le nationalisme à cause d'insuffisantes options fédéralistes». À l'inverse, le Parti réformiste n'a, à son avis, aucune chance au Québec. «Le Parti réformiste a tenté de séduire le Québec par le message décentralisateur albertain. Tant que le Parti réformiste n'admettra pas que le Québec forme une société unique où ces enjeux ont une résonance différente qu'au Manitoba et en Alberta, il ne pourra pas aller très loin.»

Le congrès de l'Alternative unie vient bien l'illustrer, selon M. Clark. «Je ne serais pas surpris si, au terme de la fin de semaine, on constatait une représentation écrasante de trois provinces: l'Ontario, la Colombie-britannique et l'Alberta.» Tout de même, il se trouve bien quelques Québécois, à Ottawa, en fin de semaine, dont le cofondateur de l'Action démocratique, Jean Allaire, de même que quelques Québécois associés au Parti conservateur, à un moment donné ou à un autre, tel Rodrigue Biron... «Il y a bien là-bas quelques conservateurs québécois, ou qui l'ont été, mais personne qui n'ait occupé une place centrale au sein du parti, à l'exception de Jean Rioux [un avocat de Québec, ancienne éminence grise du Parti progressiste-conservateur].»

Tête-à-tête avec Bourque

Entre Joe Clark et le maire Pierre Bourque, il a été question hier de pauvreté, thème de prédilection du chef du PC, et de développement économique, tout ça, en un bref tête-à-tête d'une trentaine de minutes. Quel était l'intérêt pour Joe Clark, à la tête du PC, de rencontrer le maire de Montréal? «Je suis conscient des juridictions, mais le gouvernement fédéral peut jouer un rôle dans un domaine comme celui de l'habitation.» Après son saut à l'hôtel de ville de Montréal, où il a signé le livre d'or, Joe Clark se rendait à la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, puis rejoignait à Granby la députée Diane Saint-Jacques pour une conférence de presse conjointe sur les ressources de plus en plus limitées de la Gendarmerie royale du Canada, l'un des chevaux de bataille du chef du PC.

Aujourd'hui, Joe Clark se rendra à Sainte-Claire de Bellechasse où il s'entretiendra avec le président de la Fédération des éleveurs de porcs du Québec. Sa tournée québécoise se conclura demain, à Windsor, à un brunch-bénéfice privé en compagnie du candidat Brock Easton aux élections partielles prochaines.

Il a soutiré de
MARCEL AUBUT
cette déclaration :

«**LES EXPOS**
ne partiront pas
DE
MONTREAL.»

L'avenir
lui donnera-t-il
raison?

ÇA SE PASSAIT
JEUDI AU

Téléjournal
/Le Point

avec
STÉPHAN BUREAU

SOYEZ-Y À
22h
EN SEMAINE



Radio-Canada
Télévision

INFORMATIQUE ET FRANÇAIS : MARIAGE CONTRE NATURE ?

Table ronde organisée par le Comité d'action
pour le français en informatique (CAFI)

INVITÉS : Monique LEFEBVRE, Ericsson Communications Canada
Nicole RENÉ, Office de la langue française
Pierre CHADI, Microsoft Canada
Jean-Claude CORBEIL, Secrétariat à la politique linguistique
Alain LABONTÉ, Secrétariat du Conseil du trésor du Québec
Gérald LAROSE, Confédération des Syndicats Nationaux
Claude LEMAY, Alis Technologies

DATE : Mardi, 23 février 1999
HEURE : 15h00 à 17h30 (table ronde)
17h30 à 19h00 (vin et fromage)
LIEU : Hôtel Reine-Elizabeth
COÛT : 45 \$ (gratuit pour les membres)

Pour information : Téléphone : (514) 877-4202
Courriel : info@cafi.org
Internet : http://www.cafi.org

TAPIS DÉCOR

CLAUDE BOUCHARD

50%
DE
RABAIS

SOLDE
INVENTAIRE

TAPIS MUR À MUR

Velouté, torsadé, berbère, sisal

CARPETTES

UNIES OU À MOTIFS

Azèque, oriental, moderne, sisal

100% lanoset, laine, pure soie

3645, boul. St-Joseph Est, Montréal (514) 729-0891

1090, rue Laurier Ouest, Outremont (514) 274-1090

♦ CULTURE ♦

Huit chansons et puis s'en vont



LE DEVOIR

LES FANS avaient à peine eu le temps d'apprendre la nouvelle que, déjà, ils étaient repartis. Les trois membres du groupe R.E.M. étaient en ville hier dans le cadre de la tournée de promotion de leur dernier disque intitulé Up. Le chanteur, Michael Stipe, et ses acolytes, Mike Mills et Peter Buck, ont préféré donner quelques petits spectacles dans le cadre de la promotion de l'album plutôt que d'organiser une tournée dans les grands stades de la planète. Mais que les fans se rassurent, R.E.M. n'abandonne pas la scène pour autant. «Ça ne veut rien dire pour l'avenir, déclarait Mike Mills lors du lancement de l'album. En ce moment, nous pensons simplement que ce n'est pas la bonne chose à faire.»

CONCERTS CLASSIQUES

Aux deux extrêmes du spectre électroacoustique

RIEN À VOIR N° 5

Monique Jean: Fils de chien (1996), Figures du temps n° 1 et 2 (1999), 13'13 pour voix défigurées (1997), Danse de l'enfant essulée (1999); Pierre Henry: extraits de l'Apocalypse de Jean (1968); Marcelle Deschênes: petit BIG BANG (version 1996). Théâtre la Chapelle, le 17 février 1999.



Christian Zanési: Grand Bruit (1990), Jardin public (1997), Saphir, sillons silences (1998), Arkhéion, les voix de Pierre Schaeffer (1997); Philippe Carson: Turmac (1961); Edgar Varèse: Poème électronique (1958); Gilles Racot: Phonophonie (1998). Théâtre la Chapelle, le 18 février 1999.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Deux extrêmes du spectre électroacoustique ont fait résonner les premiers concerts de la cinquième édition de *Rien à voir*: des classiques datant des années 60 comme des œuvres récentes, voire des créations. Mercredi, Monique Jean proposait un concert relativement costaud qui rendait hommage à Pierre Henry en diffusant quelques extraits de son *Apocalypse de Jean*. Cette musique se base beaucoup sur le texte, qui sert de pré-texte à la composition. Le geste — en dépit de ce qui, aujourd'hui, il faut bien le noter, a un peu vieilli — reste encore théâtral et assez efficace. Ce qui a gêné, c'est sa diffusion. Malheureusement, Monique Jean n'a pas encore acquis la souplesse nécessaire pour que le maniement de la console soit autre chose sous ses doigts qu'un exercice technique assez raide. Pour ceux qui ont déjà eu la chance d'entendre une belle interprétation de cette pierre de touche du catalogue d'Henry, ce fut assez décevant.

Dans ses propres œuvres, on sent que Monique Jean éprouve le même malaise à laisser sortir sans raideur son message. Car message il y a, ne serait-ce que par les propos revendicateurs des textes qu'elle utilise. Si, chez Henry, les écrits de Jean servent d'amorce à une musique qui transforme et actualise le propos, chez Monique Jean, il sert trop de con-texte. Le verbe écrase alors son enrobage musical, et la composition, au lieu d'offrir une vision du monde, se contente d'être une carte postale. J'entends par là que lorsqu'on en reçoit une, la photo est souvent jolie,

mais ce qui intéresse davantage, c'est le message, même un peu convenu, qu'un ami a noté au verso.

La musique de Monique Jean laisse entrevoir un certain feu, mais sa pudeur un peu gauche et la sonorisation défaillante en empêchent encore l'épanouissement. Lueur d'espoir, sa dernière composition, *Danse de l'enfant essulée*, qui fut créée. Le geste s'affirme, la rhétorique s'assouplit, une réflexion sur le matériau et la composition s'amorce.

Le *petit BIG BANG* de Marcelle Deschênes, tout joli qu'il soit avec ses effets maîtrisés, oblige à un constat général dans le répertoire: celui de la construction des œuvres. Alors que les acousmatiques excellent généralement dans les longues fresques lyriques ou les miniatures concentrées, cet art tâtonne encore pour résoudre le problème de la forme moyenne, celle dont la durée va de cinq à quinze minutes environ. Ou bien on délaye trop le matériau (miniature artificiellement gonflée), ou bien on n'arrive pas à en articuler les potentialités auditives (fresque avortée); il y a, dans cette tranche de temps à organiser, comme un seuil critique dont les compositeurs semblent être conscients, eux qui écrivent surtout pour cette plage temporelle, actuellement, et qu'ils tentent de résoudre.

La preuve en est le répertoire proposé jeudi par le Français Christian Zanési. Son *Grand Bruit*, œuvre renversante et prenante, nous a fait découvrir non seulement un compositeur original et fort, dominant son matériau et l'amenant dans ces régions où il nous parle intimement, mais encore un sonorisateur de grand talent. Cette musique prend le temps de prendre le temps, de l'ériger en poème (ce qui signifie lui ouvrir des zones de sens inhabituelles) et de le mettre en espace avec intelligence, sans redondance d'effet.

Pendant vingt bonnes minutes, il nous tient captif de ses arabesques et de ses trouvailles. A partir de la plus banale expérience — un déplacement en métro pour aller du studio à la maison —, il atteint à la grandeur et à la beauté. Après une telle réussite, les deux autres pièces furent légèrement plus minces, même si on a apprécié son art de la diffusion.

Coup d'éclat: le *Poème électronique*, de Varèse, entendu sur l'orchestre de haut-parleurs. Que cette musique prend une autre dimension dans l'espace! Curieusement, malgré certains tics d'époque qui vieillissent, sa force reste toujours aussi moderne: le génie de Varèse sonne toujours aussi irrédûciblement neuf. En ce cas, on aurait apprécié un peu plus d'audaces dans la sonorisation (c'est-à-dire l'interprétation). Une tiède réserve face au plaisir entendu.

EN BREF

Des Victoires aux allures québécoises

Paris (PC) — Généralement longue et ennuyeuse comme un dimanche de pluie, la cérémonie des Victoires de la musique (les Félix français) sera pimentée ce soir par le face-à-face entre Céline Dion et Lara Fabian dans la catégorie «artiste interprète féminine de l'année». Mais dans l'ensemble, cette 14^e édition des Victoires, suivie par six ou sept millions de téléspectateurs, ne devrait pas réserver trop de surprises: on voit mal en effet comment le raz-de-marée *Notre-Dame de Paris* pourrait ce soir épargner l'Olympia. Avec sept nominations «québécoises» dans cinq catégories (parmi les plus importantes), ce gala des Victoires prendra presque des allures de gala de l'ADISQ. *Notre-Dame de Paris*, portée par le triomphe que l'on sait, est «nommée» dans les catégories de la meilleure chanson (pour *Belle*), du meilleur album et du meilleur spectacle musical. *Notre-Dame de Paris* devrait empêcher Céline Dion de décrocher la Victoire du meilleur album. Lara Fabian n'est jamais bien loin: ses disques *Pure* et *Carpe Diem* figurent tous les deux au Top Album.

MODE POUR HOMME
EN SOLDE
CHEZGIORGIO EMPORIO
MONTREAL

50% À 70%

SUR TOUTE LA COLLECTION
AUTOMNE/HIVERDOLCE&GABBANA VERSACE GIANFRANCO FERRE VERSUS
MOSCHINO VERRI DONNA KARAN MUGLER AZZALI RUFFO

1455, rue Peel (coin de Maisonneuve) Tél.: (514) 282-0022

Complets italiens à partir de 395\$

dolce
GABBANAPour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125JUSQU'À
60%
DE RABAISdolce
GABBANAPour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc (angle Laurier)
277-7558la
Faculté
de l'éducation
permanenteUniversité
de Montréal

Les certificats de la FEP
offrent plus que des réponses.
Ils offrent des résultats.

Vous avez jusqu'au 1^{er} mars
pour nous faire parvenir votre demande d'admission
pour le printemps • été 1999

Optez pour un certificat de la FEP !

Communication appliquée	Maintien à domicile*
Créativité : applications professionnelles	Microprogramme en Micro-informatique
Criminologie	Publicité
Droit*	Rédaction
Gérontologie**	Relations industrielles
Gestion des services de santé*	Relations publiques
Gestion appliquée à la police et à la sécurité*	Santé communautaire*
Inhalothérapie	Santé et sécurité du travail*
Intervention auprès des jeunes*	Santé mentale :
Intervention dans les groupes et les organisations	fondements et pratiques d'intervention
Intervention en milieu multiethnique	Toxicomanies :
Journalisme	prévention et réadaptation*
	Traduction I et II
	Violence et société

Études individualisées

Ce certificat, unique au Québec, vous permet de construire vous-même votre programme selon vos objectifs de formation professionnelle et vos attentes personnelles. Il s'élabore avec le responsable du programme. Prenez rendez-vous avant de déposer votre demande d'admission au 343-6111 poste 2916.

* Programmes également offerts en région
** Programme entièrement offert à distance

Trois certificats vous conduisent à un baccalauréat.
Ce grade peut comprendre un certificat d'une autre université.

Conseils en formation (sur rendez-vous, sans frais)

Téléphonez maintenant !

(514) 343-6090

info@fep.umontreal.ca
http://www.fep.umontreal.cala
faculté d'évoluer !

nouveau

Baccalauréat bidisciplinaire

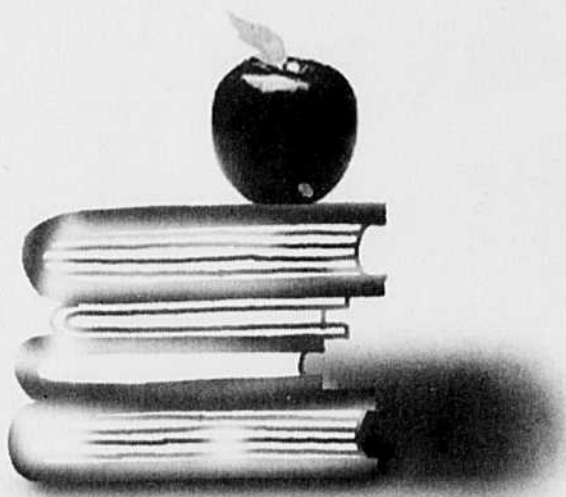
Deux disciplines, deux voies d'accès à la maîtrise et un passeport pour le marché du travail. Ce programme de 90 crédits comporte un choix de 42 crédits dans chacune des disciplines et 6 crédits optionnels et il donne accès à la maîtrise dans l'une ou l'autre des deux disciplines. Sa structure assure à l'étudiant un encadrement équilibré entre les deux composantes du bidisciplinaire. Ce programme est offert dans les domaines suivants :

À compter de septembre 1999

- ◆ Études cinématographiques et littérature comparée
- ◆ Économie et informatique
- ◆ Physique et informatique
- ◆ Études françaises et linguistique
- ◆ Études est-asiatiques et anthropologie
- ◆ Études est-asiatiques et géographie
- ◆ Études est-asiatiques et histoire

Depuis septembre 1998

- ◆ Communication et politique
- ◆ Économie et politique
- ◆ Mathématiques et économie
- ◆ Mathématiques et informatique
- ◆ Mathématiques et physique



nouveau

Baccalauréat spécialisé

◆ Sécurité et police*

Ce programme vise principalement :

- à faire connaître aux étudiants les problèmes de sécurité intérieure qui se posent dans les sociétés développées et les stratégies mises en place pour y faire face;
- à les préparer au métier d'enquêteur, de gestionnaire de services de police ou d'expert en sécurité privée;
- à leur offrir une formation fondamentale nourrie de droit, de sciences sociales et de philosophie.

Pour atteindre ces objectifs, le programme propose un éventail de cours sur la police et la sécurité, en criminologie, en droit, en philosophie, en anthropologie et en science politique. Le programme offre, d'abord, une formation fondamentale pluridisciplinaire; dans un second temps, une spécialisation en sécurité intérieure et, dans un troisième temps, un choix parmi trois orientations :

- 1) l'enquête;
- 2) le management;
- 3) la sécurité privée.

Ce programme, d'une durée de 3 ans, doit être suivi à temps plein.

◆ Lettres et sciences humaines

Ce programme, de type « Liberal Arts », vise à donner aux étudiants une formation très générale en lettres et sciences humaines de haut niveau mais intégrée tout en permettant une certaine spécialisation en troisième année. Il s'adresse à l'étudiant qui possède, à la sortie du collège, un excellent dossier et qui ne veut pas immédiatement se spécialiser mais qui souhaite quand même s'inscrire à un programme conduisant à la maîtrise dans l'une ou l'autre des cinq disciplines principales du programme : études françaises, histoire, histoire de l'art, philosophie et littérature comparée.

◆ Études internationales*

Le programme met en commun les ressources pertinentes de quatre disciplines de base (Droit, Histoire, Science politique et Sciences économiques-Gestion) et permet à l'étudiant d'acquérir certaines habiletés transférables particulièrement en demande dans la conduite des affaires internationales. Ces habiletés incluent notamment : les capacités d'analyse, de synthèse et de communication, l'autonomie, l'aptitude au travail d'équipe et la connaissance de plusieurs langues.

* Baccalauréat individualisé

Voici les
nouveaux
programmes
que la Faculté
des arts et des
sciences
a créés
spécialement
pour vous à
compter de
septembre
1999.

DU

nouveau à la Faculté des arts et des sciences

nouveau

Module

Le module est un agencement de cours dont l'objectif principal est d'offrir aux étudiants une formation complémentaire ou un perfectionnement : il s'agit d'une combinaison de cours crédités qui est à la fois courte et ciblée. Le regroupement de cours est relié à l'apprentissage des habiletés transférables (informatique ou langues) ou se fait autour d'une thématique particulière s'apparentant à divers domaines d'études. Un module comporte de 9 à 15 crédits, aucun de ceux-ci ne pouvant être accordé par équivalence ou exemption de cours. Il peut être intégré à un programme d'études quand ce programme le prévoit. Le module donne lieu à une attestation spécifique lorsqu'il est suivi à l'extérieur du programme.

Sous la responsabilité de la Direction de l'enseignement des langues (DEL) :

- ◆ Langue et culture allemandes
- ◆ Langue et culture anglaises
- ◆ Langue et culture arabes
- ◆ Langue et culture chinoises
- ◆ Langue et culture coréennes
- ◆ Langue et culture hispaniques
- ◆ Langue et culture italiennes
- ◆ Langue et culture japonaises
- ◆ Langue et culture luso-brésiliennes
- ◆ Langue et culture néo-helléniques
- ◆ Langue et culture russes

Sous la responsabilité du Département d'informatique et de recherche opérationnelle et de la Direction de l'enseignement de service en informatique (DESI) :

- ◆ Bureautique (FAS/FEP)
- ◆ Initiation à la programmation (FAS/FEP)
- ◆ Programmation avancée
- ◆ Recherche opérationnelle
- ◆ Administration des systèmes et réseaux informatiques
- ◆ Multimédia

nouveau

Doctorat

◆ Doctorat (Ph.D.) en Histoire de l'art

Programme conjoint avec les Universités Concordia, Laval et du Québec à Montréal.

Pour information : 343-6184.

◆ Doctorat (Ph.D.) en Service social

Programme conjoint avec l'Université McGill.

Pour information : 343-6596.

◆ Doctorat (Ph.D.) en Sciences de l'information

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information.

Pour information : 343-7400.

nouveau

Majeur et mineur

◆ Majeur en études italiennes

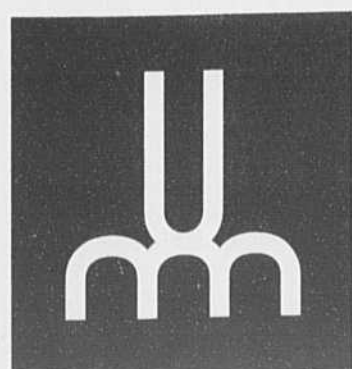
Ce programme vise à former des professeurs de langue et des futurs italianistes avec une forte préparation interdisciplinaire axée sur les études culturelles de façon à ce que les étudiants puissent :

- Comprendre, parler et écrire la langue italienne dont ils auront aussi une connaissance critique et historique.
- Intégrer, de façon équilibrée, les connaissances provenant des différents apports : fondamental, linguistique, littéraire, culturel.
- Développer un point de vue critique par rapport à l'institutionnalisation de la culture italienne en employant d'autres approches, en particulier en resituant la production culturelle italienne dans le contexte méditerranéen.

- Connaître profondément la littérature et la culture italiennes du XX^e siècle.

◆ Mineur en sciences cognitives

Le but de ce programme est de donner aux étudiants un aperçu de la contribution, tant méthodologique que théorique, des principales disciplines qui contribuent à l'étude de la cognition, à savoir : l'informatique, la linguistique, la philosophie et la psychologie.



Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

Monica's Story

New York (Reuters) — *Monica's Story*, le livre-témoignage de l'ancienne stagiaire de la Maison-Blanche sur sa liaison avec le président Bill Clinton, sera mis en vente le 4 mars. Cet ouvrage, écrit en collaboration avec le journaliste britannique Andrew Morton (par ailleurs biographe de feu la princesse Diana) et publié par la maison d'édition St. Martin's Press, sera l'occasion pour la jeune femme de raconter pour la première fois sa version des faits qui ont failli coûter la présidence à Bill Clinton. Monica Lewinsky a également accordé un long entretien exclusif à Barbara Walters, la célèbre présentatrice de la chaîne de télévision américaine ABC News, qui pourrait être diffusé le 3 mars, et le lendemain en Grande-Bretagne par la chaîne Channel Four. Depuis le début de l'affaire il y a 13 mois, la jeune femme n'a jamais parlé publiquement et les Américains ont dû se contenter d'images furtives d'une Monica entre deux voitures ou ascenseurs, tentant de dissimuler son visage sous une casquette ou un bérêt.

Starr à l'œil

Washington (AFP) — Le département de la Justice américain envisage de nommer un procureur spécial pour enquêter sur le procureur indépendant Kenneth Starr et vérifier des allégations de faute professionnelle dans le cadre de l'affaire Monica Lewinsky, rapportait hier le *New York Times*. Une des possibilités examinées par le département de la Justice est la nomination d'une personnalité ayant des liens solides avec le parti républicain qui superviserait une équipe d'avocats du département de la Justice et d'agents du FBI, selon le quotidien. L'enquête devrait porter notamment sur le fait de savoir si M. Starr et son équipe ont intimidé certains témoins, dont Monica Lewinsky, et s'ils sont à l'origine de fuites à la presse sur le déroulement des auditions du grand jury.

Voir Bethléem...

Cité du Vatican (Reuters) — Le pape Jean-Paul II, qui recevait hier Yasser Arafat au Vatican, a déclaré espérer participer aux célébrations du nouveau millénaire qui se tiendront à Bethléem. Lors d'une brève audience — la septième rencontre entre les deux hommes — le président palestinien a réitéré son invitation de juin dernier à une visite du pape à Bethléem en l'an 2000. «J'espère que j'y serai», a répondu le pape, dont les propos sont rapportés par son porte-parole. Arafat est à Rome pour une conférence des Nations unies sur Bethléem en l'an 2000. La ville natale du Christ prévoit 18 mois de célébrations pour le nouveau millénaire.

Cozma amnistié?

Bucarest (Reuters) — Le ministre roumain de la Justice Valeriu Stoica a laissé entendre hier que le dirigeant des mineurs de la vallée du Jiu, Mircea Cozma, pourrait bénéficier d'une amnistie en échange de la paix sociale. «Je n'écarte aucune possibilité, depuis le rejet de la demande de grâce de Cozma jusqu'à une réduction de peine», a déclaré Stoica à la presse après avoir fait le bilan de l'action de son ministère en 1998 devant les députés. «Mais toute décision sera difficile à prendre avant que le calme revienne», a-t-il ajouté en faisant allusion à l'agitation qui règne depuis deux mois dans la vallée du Jiu où les «gueules noires» s'opposent aux fermetures de puits jugés non rentables. Le colonel Constantin Manoloiu, directeur des enquêtes criminelles de la police roumaine, avait indiqué jeudi que de nouvelles charges pourraient être retenues contre Cozma, arrêté mercredi et sous le coup d'une condamnation à dix-huit ans de prison pour les violences de 1990-91.

CNN doit s'excuser

Varsovie (AFP) — Un vice-ministre polonais des Affaires étrangères, Radek Sikorski, a demandé hier au patron de la chaîne de télévision américaine CNN Ted Turner des «excuses» pour avoir «offensé les Polonais». «Si M. Turner ne présente pas ses excuses dans les sept jours», le gouvernement polonais reconsidérera sa participation financière à la publication en avril d'un supplément sur la Pologne dans *Time*, le magazine contrôlé par Time Warners Inc. dont Ted Turner est vice-président. Interrogé devant la caméra mercredi sur ce qu'il voudrait dire au pape, Ted Turner avait répondu en montrant sa jambe: «Je lui demanderais s'il avait vu le détecteur de mines polonais». «Si M. Turner considère les Polonais comme des simples d'esprit, il n'a sans doute pas besoin de leur argent», a dit M. Sikorski. «Pourquoi M. Turner offense-t-il les artificiers polonais? Se serait-il permis des gestes pareils vis-à-vis des Noirs, des homosexuels ou des Juifs?», a-t-il ajouté.



Près de 3000 Kurdes ont manifesté hier dans les rues de Hambourg contre l'arrestation cette semaine de leur leader Abdullah Öcalan.

Affaire Öcalan

«L'île aux exécutions» pour «Apo»

Pour des raisons de sécurité, il est presque certain que le leader kurde ne sera pas jugé à Ankara

Pendant que les manifestations en faveur d'Abdullah Öcalan se poursuivaient hier un peu partout en Europe, en Turquie un manifestant turc a été tué par balle à Kiziltepe près de la frontière syrienne. Mais trois jours après l'incarcération du chef des rebelles kurdes, les jubulations nationalistes turques commencent à se calmer dans l'opinion publique et Ankara semble hésiter entre deux options sur la question kurde: durcir la répression pour tenter d'éradiquer un mouvement kurde affaibli ou ouvrir la voie à une solution politique.

MARIE JÉGO
LE MONDE

Choisir l'îlot-prison d'Imrali, en mer de Marmara, comme lieu d'incarcération pour le chef kurde Abdullah Öcalan, capturé le 15 février après cinq mois d'errance, c'est ramener les Turcs aux pages les plus sombres de leur histoire. Le 17 septembre 1961, seize mois après avoir été renversé par un coup d'État militaire, Adnan Menderès, le premier ministre turc, au pouvoir depuis 1950, était transféré de la prison de Yassıada (un îlot proche d'Imrali) pour être pendu dans la vieille forteresse d'Imrali. Cette prison d'Imrali

a aussi hébergé, avant le coup d'État de 1980, le réalisateur du film *Yol*, Yilmaz Güney, Palme d'or à Cannes en 1982.

Ces dernières années, la vieille forteresse d'Imrali n'hébergeait plus que des détenus en fin de peine et, à ce titre, autorisés à travailler dans les champs alentour. Ceux-ci ont été précipitamment transférés vers d'autres établissements afin de faire place nette pour le chef kurde qui, selon le ministère turc de la justice, sera jugé dans l'enceinte même d'Imrali.

Trois procureurs de la Cour de sûreté de l'État d'Ankara se sont rendus sur place, jeudi, pour interroger le baskan (le «président»,

comme disent ses partisans). Pour des raisons évidentes de sécurité, il est presque certain qu'Abdullah Öcalan, dit «Apo», ne sera pas jugé à Ankara. De l'avis général, le «procès» se tiendra dans les plus brefs délais, à huis clos. «Il faut le juger tout de suite», a déclaré, jeudi, le procureur général Kutlu Savas. Le procès pourrait déboucher sur une condamnation à la peine capitale, selon les termes de l'article 125 du Code pénal relatif aux actes de trahison, un des trois chefs d'accusation retenus contre «Apo».

Dureté du régime carcéral

Si la peine capitale est prononcée puis commuée, sans doute à la demande de la communauté internationale, se posera ensuite le problème de la sécurité d'«Apo». La dureté du régime carcéral en Turquie est reconnue de tous. Mais les règlements de comptes y sont aussi légion. L'extrémiste de gauche, Mustafa Duyar, a été tué de plusieurs balles dans la tête, le 15 février, à la prison d'Afyon (centre) où il purgeait sa peine pour le meurtre d'Ozdemir Sabanci, un homme d'affaires adulé en Turquie.

Le groupe de détenus qui a perpétré l'assassinat a ensuite avoué avoir réalisé un «contrat» sur ordre d'un mafieux d'Istanbul.

Il y a une semaine, le journal *Hürriyet* avait publié un article sur la vie quotidienne à la prison de Bayrampasa, située dans la partie européenne d'Istanbul, où sont incarcérés nombre de «baba» (parlons), possibles à Bayrampasa. L'auteur de l'article, Tuncay Ozkan, affirmait que des armes circulaient dans la prison. Après perquisition, on retrouva effectivement sept pistolets, une centaine de munitions et des armes blanches dans le dortoir de Sedat Peker, un mafieux notoire qui s'était également fait installer un barbecue en prison...

«Des armes pénètrent en prison. Pour éviter cela, il faudrait que je sois, en personne, à la porte de l'établissement», a reconnu le procureur d'Istanbul, Ferzan Citici. «Si l'État ne peut contrôler ces gens en prison, comment y parviendrait-il à l'extérieur?», s'interrogeait *Hürriyet*.

Avant de se présenter au Sénat

Hillary devrait réfléchir, croit Clinton

D'APRÈS L'AFP

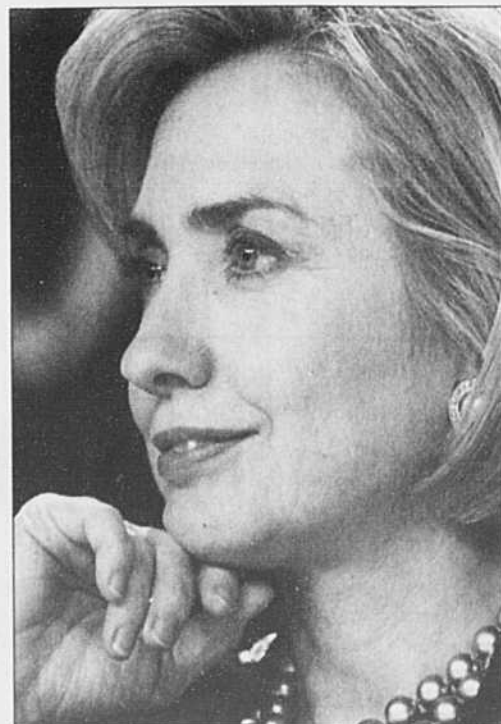
Washington — La «first lady» américaine Hillary Rodham Clinton a eu une «année épuisante» et devrait réfléchir et se reposer avant d'envisager de se présenter au Sénat, a déclaré hier le président Bill Clinton.

Dans une conférence de presse conjointe avec le président français Jacques Chirac, en visite officielle de travail à Washington, M. Clinton a déclaré par ailleurs que «si elle décide de se présenter et si elle est élue, elle ferait un travail fabuleux».

«Mais je pense qu'il est important de se rappeler que c'est une élection qui se déroulera en novembre 2000 et elle a traversé une année épuisante, et beaucoup de choses doivent être prises en considération», a-t-il dit. «Mon conseil serait qu'elle prenne le temps, qu'elle se repose, qu'elle écoute les avis des gens en faveur et contre et qu'elle décide de ce qu'il faut faire», a ajouté le président américain. «Quoi qu'elle décide, je serai pour», a-t-il dit.

Mme Clinton a déclaré pour sa part au début de la semaine qu'elle allait «examiner attentivement une candidature potentielle afin de prendre une décision plus tard dans l'année».

Près des deux tiers des habitants de l'État de New York pensent que Mme Clinton, 51 ans, tentera de conquérir le poste de sénateur, selon un sondage rendu public jeudi. Soixante-quatre pour cent des électeurs interrogés pensent que Mme Clinton se lancera en campagne pour le siège du sénateur démocrate Daniel



Hillary Clinton: peut-être, oui, non?

Patrick Moynihan, qui ne se représente pas, et 56 % pensent qu'elle devrait le faire, 37 % étant d'un avis contraire, selon une enquête de l'Institut d'opinion publique du collège Marist.

Dictature argentine

Voleurs d'enfants

LE MONDE

Buenos Aires — En quelques mois, huit anciens chefs militaires de la dictature, qui imposèrent en Argentine un régime de terreur entre 1976 et 1983, ont été arrêtés à Buenos Aires, sous l'inculpation d'enlèvements de bébés nés en captivité et, le plus souvent, adoptés illégalement par ceux-là mêmes qui torturèrent et assassinèrent leurs parents.

Les récits d'horreur de ces accouchements, où les jeunes mères, dites «subversives», disparaissaient peu après avoir été arrachées à leurs nouveaux-nés, font désormais partie de l'histoire officielle des Argentins après un lourd silence de près de vingt ans. C'est au milieu d'une horde de journalistes que l'ancien médecin de la police, Jorge Antonio Berges, accusé d'avoir supervisé de nombreux accouchements clandestins, a ainsi été cité comme témoin, jeudi 18 février, par le juge fédéral Adolfo Bagnasco. La semaine prochaine, l'ancien chef du service de gynécologie et d'obstétrique de l'hôpital militaire de Campo de Mayo, Julio César Casserotto, viendra à son tour à la barre.

Dans son bureau, où défilent régulièrement les anciens tortionnaires et qui, ironiquement, fait face à l'imposant quartier général de la marine, au cœur de la zone militaire du port de Buenos Aires, le juge Bagnasco se montre serein et déterminé. Les anciens membres de la jungle militaire dont il a ordonné la spectaculaire arrestation bénéficiaient jusqu'à présent d'une impunité codifiée par deux lois dictées par le président Raul Alfonsín (auteur de la fameuse doctrine du «point final» en 1986, et de «l'obésance due», en 1987), et d'une grâce présidentielle octroyée en décembre 1990 par Carlos Menem. Après vingt-cinq ans de travail au service de la justice, le magistrat arbore un sourire modeste, du moins en comparaison avec le médiatique juge espagnol Garzon, qui a obtenu l'arrestation du général Augusto Pinochet.

Ordres précis

«Chaque contexte est différent. En Argentine, il y a eu, en 1985, un procès des militaires au cours duquel ils ont été jugés et condamnés pour des milliers d'hommes, enlèvements et tortures. Mais ils n'ont pas été jugés pour appropriation illégale d'enfants et falsification d'état civil. On ne disposait pas, à l'époque, de suffisamment de témoignages. De plus, les crimes à l'encontre de mineurs sont des délits imprescriptibles et l'amnistie ne les concerne donc pas.» Pour Bagnasco, ces vols de bébés n'ont pas été des actes isolés et des décisions personnelles de tel ou tel tortionnaire, mais le résultat d'un plan systématique, orchestré par les chefs de la dictature, avec des ordres précis pour ne pas enregistrer les naissances et pouvoir s'appropriier les enfants des «disparus» transformés ainsi en «butin de guerre».

C'est à ce titre que Jorge Videla, soixante-treize ans, l'auteur du coup d'État de 1976 et ancien chef de la première jungle militaire, a été arrêté en juin 1988. Sur les 32 militaires inculpés, les prochains à comparaître pourraient être l'ancien général Leopoldo Galtieri, qui dut démissionner de la dernière jungle, en juillet 1982, après la capitulation militaire de l'Argentine devant les troupes britanniques aux îles Malouines, ainsi que le général Antonio Bussi, actuel gouverneur de la province de Tucuman (nord-ouest du pays). D'après les témoignages qu'il a recueillis, le juge Bagnasco estime à plus de 200 le nombre d'enfants qui ont été adoptés illégalement par des militaires ou des policiers et dont les noms ont été changés pour qu'ils ne soient jamais retrouvés par leurs véritables familles.

Pour leur part, les «Grands-mères de la place de Mai», qui se battent pour retrouver les enfants nés dans les camps de détention illégale et qui sont à l'origine des poursuites judiciaires, avancent le chiffre de 400 à 500 bébés volés. Grâce à son acharnement, cette association a retrouvé 60 enfants «disparus». Trente-neuf avaient été adoptés par des membres des forces de sécurité connaissant parfaitement l'identité des enfants qu'ils s'approprièrent, quatorze avaient été adoptés par des familles reconnues «de bonne foi», ignorant la provenance des bébés qu'on leur confiait, et huit sont décédés.

Soutenu par les associations de défense des droits de l'homme et certains de ses collègues, le juge Bagnasco doit pourtant affronter de nombreuses attaques qui pourraient mettre en péril des années d'enquête. Les avocats des militaires ont demandé la récusation de Bagnasco, mettant en cause son objectivité, et lui reprochant de critiquer publiquement la dictature. Certains juristes, comme Luis Moreno Ocampo, qui fut pourtant l'ancien procureur adjoint de la République pendant le procès de 1985, estiment que les militaires ont déjà été jugés et que, vingt ans après, il s'agit de délits faisant l'objet d'une prescription.

Des images clandestines sur la famine en Corée du Nord

Paris (AFP) — La chaîne de télévision française Canal+ présentera demain un reportage effectué clandestinement en Corée du Nord, qui présente des images saisissantes sur les ravages causés par la famine dans ce pays, en particulier chez les enfants.

Ces «premières images tournées clandestinement en Corée du Nord», avec une mini caméra, selon la chaîne, montrent des gamins qui errent dans les rares marchés noirs du pays pour grappiller des miettes de nourriture, «les magasins d'État n'ayant plus rien à vendre». Des enfants de dix ans ou moins se jettent dans la boue pour récupérer la moindre nouille de maïs et tenter de survivre.

Dans ces marchés noirs, le kilo de riz représente un mois de salaire pour un ouvrier.

Ces enfants sont atteints de malnutrition, de rachitisme et certains vivent leurs dernières semaines dans une indifférence générale.

L'auteur du reportage, Pierre Hurel, a rencontré et filmé trois adolescents qui ont réussi à déjouer les gardes-frontières nord-coréens pour se réfugier en Chine. Ils déclarent: «En Corée, les enfants ont faim.»

L'un de ces trois gamins indique qu'il a fui parce qu'il n'avait pas de «carte de résident populaire» et aurait donc été «envoyé aux travaux forcés si la police l'avait arrêté». «Là-bas, tu travailles dans la mine, dans des galeries toutes petites pour ramasser du charbon toute la journée, précise-t-il. Dans son reportage, Canal+ indique que deux millions de Nord-Coréens sont morts de faim depuis 1996.

Selon le gouvernement de Séoul, la Corée du Nord a perdu trois millions d'habitants depuis que la famine a frappé le pays en 1995.



COMMENT VOUS SENTEZ-VOUS?

Les faits:

Sans préavis, le Gouvernement fédéral vient de changer les règles du jeu du financement de la santé, de l'éducation et de l'aide sociale. Un changement que le ministre fédéral Marcel Massé dénonçait comme étant *«... la situation la plus défavorable possible qui puisse arriver au Québec, tellement défavorable qu'à mon avis, cela n'a pas de sens...»* C'est pourtant ce que fait maintenant Ottawa.

**950 millions pour l'Ontario,
soit 82\$ par habitant**

**327 millions pour la
Colombie-Britannique,
soit 80\$ par habitant**

**290 millions pour l'Alberta,
soit 99\$ par habitant**

**150 millions pour le Québec,
soit 20\$ par habitant**

Pour l'année en cours, le fédéral envoie six fois plus d'argent en Ontario qu'au Québec. Des chiffres qui en disent long quand on connaît les besoins en santé. À croire que les malades du Québec ont moins de droits que les autres. De quoi nous rendre tous malades.

Québec

É D I T O R I A L

Le Québec face à lui-même

L'Accord sur l'union sociale, signé malgré les objections du Québec, et le budget Martin, qui témoigne d'une vision étriquée de la justice sociale au pays, renvoient le Québec à lui-même. Le Québec est dans une impasse quant à ses relations avec le reste du Canada. Comment peut-il en sortir?

Durant la campagne électorale, Lucien Bouchard faisait valoir que l'élection du Parti québécois était la meilleure garantie de protection des intérêts du Québec face au gouvernement fédéral. On a vu le résultat. Coup sur coup, en moins de deux semaines, le Québec se fait passer, sous la gouverne des souverainistes, deux sapins. D'abord, un accord sur l'union sociale qui le laisse sur la touche mais qui donne une légitimité sans précédent aux actions fédérales unilatérales dans les domaines de la santé, de l'éducation postsecondaire et des services sociaux. Ensuite, le budget Martin qui bouleverse sans consultations et de façon radicale les transferts aux provinces d'une manière qui pénalise indéniablement les Québécois.

Les modifications à la formule de calcul du Transfert social canadien ont pour effet de faire pleuvoir sur la province la plus riche du pays, l'Ontario, quelque cinq milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, contre un milliard pour le Québec. Il est difficile de concevoir que quelqu'un puisse trouver cette manœuvre équitable. L'écart fiscal entre le Québec et l'Ontario s'en trouvera accentué. On a peine à croire qu'aucun ministre fédéral originaire du Québec ne trouve à s'en plaindre. Ce qui est proprement scandaleux.

On peut certes supputer ce qui se serait produit si le PQ avait été élu avec 48 % des suffrages plutôt que 43 %, le 30 novembre dernier. On peut penser en effet que son rapport de force aurait été supérieur. Mais quel drôle de pays où l'équité dans la distribution de la richesse serait déterminée par la vigueur d'un mouvement séparatiste!

Il n'est tout de même pas normal que le gouvernement légitimement élu du Québec fasse ainsi rire de lui sur la place publique lorsqu'il conteste les formules de calcul des transferts aux provinces.

On a vu tendance cette semaine à assimiler cette histoire à une querelle de chiffres entre Québec et Ottawa. Or cette histoire révèle quelque chose de bien pire et qui illustre la réticence de ce pays à modifier son fonctionnement afin de donner un poids plus important aux provinces.

Le 4 février, le gouvernement fédéral signe l'Accord sur l'union sociale dans lequel il s'engage à consulter les gouvernements provinciaux au moins un an à l'avance avant de renouveler ou de modifier le financement des transferts sociaux existants. Il vient de virer la maison à l'envers et n'a pas donné 24 heures de préavis aux provinces.

L'argument voulant que M. Bouchard aurait dû s'y attendre est futile. Il est vrai que Paul Martin avait annoncé, dans son budget de 1996, que la part de chaque province des transferts sociaux serait ajustée selon le nombre d'habitants dans chacune d'elles. Mais il était prévu que le changement serait réalisé «progressivement», et ce, afin de «donner aux provinces le temps de s'adapter à la nouvelle formule».

De plus, il était prévu qu'au terme d'une échéance de cinq ans, en 2003, seulement la moitié des transferts sociaux seraient calculés par habitant tandis que l'autre moitié serait toujours calculée en tenant compte des disparités économiques.

L'Accord sur l'union sociale devait ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre les gouvernements au Canada. L'esprit de collaboration s'est transformé, dans le budget du 16 février, en une annonce péremptoire du gouvernement central.

Le gouvernement péquiste paraît dans une impasse dans ses relations avec le reste du Canada, qui ne l'écoute plus. En face se trouve le Parti libéral de Jean Charest, qui paraît tout aussi mal équipé, du moins présentement, pour proposer une solution de rechange au gouvernement actuel lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts du Québec.

Dans une lettre qu'il a fait paraître samedi dernier dans *Le Devoir*, M. Charest voyait dans la genèse de l'Accord sur l'union sociale une nouvelle dynamique en vertu de laquelle les provinces sont appelées à tisser entre elles des alliances et des liens fructueux et étroits. Il s'en félicitait et tablait sur cette nouvelle dynamique pour contenir les ardeurs fédérales.

Si seulement c'était vrai, on s'en féliciterait avec lui. Mais comment être aussi optimiste? C'est l'égoïsme et la cupidité, plutôt, qui ont guidé les provinces dans leurs agissements concernant l'union sociale et le financement de la santé au cours des dernières semaines.

Comment sortir de cette impasse? Le Québec ne peut rester sur la breche des relations fédérales-provinciales jusqu'aux prochaines élections ou jusqu'à un éventuel mais si incertain référendum.

M. Bouchard n'a guère le choix de reprendre le chemin de la coopération, mais en y mettant plus de sincérité et de moyens afin de faire jouer au Québec le leadership qui doit être le sien dans cette fédération. A court terme, il doit au moins obtenir la révision en sa faveur de la formule de péréquation. La carte de l'indignation et de l'isolement n'est pas une option valable ni pour obtenir gain de cause à l'intérieur du Canada, ni même pour faire mousser la souveraineté si on souhaite toujours l'assortir d'un nouveau partenariat.

mvenne@qbc.clic.net

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur et rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE CAYOUILLE,
PIERRE BEAULIEU, NORMAND THERIAULT
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

INCITATIF POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'HÔPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES ?

L E T T R E S

La confidentialité, une blague

Récemment, je me rendais à une pharmacie d'une chaîne bien connue pour y acheter du sirop pour la toux, disponible sans prescription. N'en trouvant pas sur les tablettes, on m'avise que, dorénavant, il faut le demander au pharmacien, question de contrôle... Bon...

Quelle surprise lorsque le pharmacien, avant de me remettre la bouteille, s'enquiert de mes nom, adresse et numéro de téléphone!

Dans quel but? Consigne du gouvernement, me répond-on. Il veut savoir qui achète le produit, où et à quelle fréquence (rappelons que c'est un médicament supposé en vente «libre») car il semblerait que certaines personnes utilisent la codéine présente dans le produit pour se «doper». La même consigne s'applique également aux carrés de camphre, et peut-être à d'autres produits.

De quel droit le gouvernement vient-il encore s'ingérer dans le peu de liberté qu'il nous reste? Il contrôle déjà ma vie financière, médicale, sociale, et j'en passe.

Chaque citoyen est fiché en haut lieu, et on sait que le mot «confidentialité» est une blague de nos jours. Il faut se demander sérieusement quel est le but réel de cette emprise sans cesse grandissante sur tous les détails de notre vie privée. Le gouvernement agit comme une pieuvre qui étend tranquillement ses tentacules pour mieux étouffer sa proie...

Ficher tous les consommateurs d'un sirop pour quelques toxicomanes en mal de «dope»? Alors, il faudrait appliquer la même politique au jus d'orange (on peut en faire de la «bagosse») ou aux patates (qui servent à l'alcool frelaté).

Ridicule!

Avant d'en venir à de tels expédients supposément antidrogue, le gouvernement aurait mieux à faire de nous laisser respirer et d'inculquer à notre société les véritables valeurs humaines et spirituelles qui donnent un sens à la vie et la rendent

meilleure: moins de gens, alors, s'évadent dans la drogue, le jeu, le suicide, etc.

J'ai finalement acheté mon sirop dans une autre pharmacie (de la même ville) où, étrangement, il était disponible en tablettes, et ce, sans questionnaire...

Mais, à bien y penser, les agissements oppressants actuels de nos gouvernements ne seraient-ils pas autant d'étapes vers le «super gouvernement mondial» qui est en train de s'instaurer à l'insu du peuple?

Chantal Bergeron
Berthierville, 6 février 1999

Parlez-moi d'un référendum!

Une dépêche de l'AFP annonçait cette semaine que les Syriens ont gagné leur référendum par 99,98 % en faveur du OUI. Les NONistes se contenteront de 0,02 %. Et je me faisais la réflexion que les Québécois ont un urgent besoin d'un référendum semblable.

Imaginez le prochain référendum qui donnerait 99,98 % en faveur du OUI ou en faveur du NON. On pourrait dire alors, comme Jean Charest lors de la dernière campagne électorale: «Finis les référendums! Y en aura plus! On va passer à autre chose.»

Difficile de croire, dans ces conditions, qu'un premier ministre puisse parler d'un quatrième référendum. Il se ferait promptement peindre dans le coin.

En Syrie, on rapporte que 8 960 011 personnes ont voté. Grosso modo, on peut dire que 8 960 000 ont voté OUI et que 11 ont voté NON (je m'excuse, ma calculatrice est en dérangement).

De toute façon, les 11 qui ont voté NON ne sont probablement plus en vie au moment où j'écris ces lignes.

Peut-on rêver d'un plus beau consensus social? On n'aurait rien vu de tel depuis la disparition de l'URSS.

Les victoires de Nikita Khrouchtchev à 98 % du

vote exprimé sont de la petite bière à côté du triomphe du président syrien Hafez el-Assad: de fait, les 11 qui ont voté contre lui sont probablement les 11 condamnés à mort de la prison de Damas.

Du coup, si on votait tous du même bord lors du prochain référendum, on pourrait recommencer à penser aux vrais problèmes: le budget de l'État, les urgences qui débordent, les élèves qui n'apprennent rien, les parents décrocheurs, notre armée en goguette, la pension des députés et des sénateurs.

On pourrait renouveler de fond en comble le personnel politique: au fédéral, renvoyer Jean Chrétien dans ses pénates avec ses skis, ses «battes» de baseball et son poivre de Cayenne; expédier Stéphane Dion sur les bancs de l'université pour qu'il refasse un deuxième baccalauréat; et élire un premier ministre pépère et rassurant dans la personne de Joe Clark!

Et à Québec, retourner au logis les politiciens traumatisés par le verglas et à la remorque d'Hydro-Québec, et confier les rênes du pouvoir à Super-Mario qui ronge son frein depuis dix ans bientôt. Ce serait le nirvana!

99,98 % au Québec, c'est tout un contrat: si le OUI l'emporte, ça signifie que les partisans du NON se nomment Julius Grey, Howard Galganov, Diane Francis, Mordecai Richler, Pit Bill Johnson et Guy Bertrand. Si le NON est victorieux à 99,98 %, les partisans du OUI seront fort probablement les six habitants encore vivants du village défunt de Val-Jalbert, au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

De toute façon, la victoire sera incontestable. Entre le consensus social syrien et notre entente sur l'union sociale, il y a un fossé d'une profondeur abyssale.

Démocratiquement, nous avons le droit de refuser de signer l'entente sur l'union sociale. Les politiciens qui prétendent qu'elle s'applique à nous-mêmes si on ne l'a pas signée auraient-ils des racines syriennes? Poser la question, c'est peut-être y répondre!

Aimé Bossé
Iberville, 16 février 1999

REVUE DE PRESSE

Le budget de Martin, les ambitions de Paul

ANTOINE ROBITAILLE

De quoi se plaint le Québec? Fait-il pitié après le budget fédéral de mardi? L'impression du *Vancouver Sun* est claire: non. «Le blues québécois du budget n'est pas crédible en Colombie-Britannique», lançait-il, hier, en éditorial. Lucien Bouchard a beau dire qu'Ottawa a été injuste envers le Québec, «selon ses propres critères, sa province s'en tire plutôt bien — mieux, en fait, que la Colombie-Britannique».

«Il est vrai, affirme le *Sun*, que le Québec recevra un peu moins» qu'à l'époque où les provinces riches — Ontario, Alberta et Colombie-Britannique — acceptaient des sommes plus petites afin d'aider celles qui étaient plus pauvres. «Mais ne pleurez pas trop vite», poursuit le *Sun*. Le Québec y gagne sur le plan de la péréquation. Avec 24 % de la population, il touchera «29 % des montants dans l'année fiscale 1999-2000». C'est la Colombie-Britannique qui devrait crier à l'injustice, écrit le *Sun*, car elle compte «13,4 % de la population et ne recevra que 9,9 %». Quant aux dépenses fédérales sur son territoire, le *Sun* prétend que Lucien Bouchard se plaint le ventre plein. Avec 20 % des dépenses en biens et services et 18 % en subventions pour les entreprises, le Québec obtient plus que la Colombie-Britannique, qui a droit à seulement 9,7 et 11,3 % dans les catégories respectives. C'est sans compter les dépenses en culture, «à propos desquelles M. Bouchard a été silencieux» et où, avec 29 %, le Québec perçoit plus que son poids démographique, alors que la Colombie-Britannique fait figure de parent pauvre, avec 5,3 %.

Au fond, «Bouchard a beau se plaindre, conclut le *Sun*, mais nous savons que les Québécois, dont la joie de vivre est légendaire, ne sont pas très intéressés par cette guerre de chiffres».

Restons dans le *Vancouver Sun* où la columnist Barbara Yaffe faisait remarquer, jeudi, que le Québec n'est pas le seul à se plaindre du fédéralisme actuel. Mais est-il réaliste, s'interroge Yaffe, d'envisager une coalition Québec-Colom-

bie-Britannique, comme l'a suggéré le ministre des Affaires intergouvernementales britannique, Andrew Petter? Ce dernier affirmait cette semaine qu'il y a dans les deux provinces «un sentiment d'aliénation, une impression qu'Ottawa ne comprend pas vraiment nos priorités; cela ne s'exprime pas de la même façon au Québec qu'ici. Mais nous voulons notre juste part des investissements et des engagements fédéraux».

Yaffe, personnellement, refuse toute idée de «relation spéciale» entre les deux provinces: «Ce serait comme servir de la poutine avec du saumon fumé», écrit-elle. De plus, «la Colombie-Britannique, c'est la rivière Fraser toujours libre à la navigation; le Québec, c'est le Saint-Laurent gelé. La Colombie-Britannique a une population diversifiée alors que les Québécois, pris dans leur rêve culturel, s'imaginent qu'ils forment un peuple».

Selon la journaliste, l'idée d'une coalition C.B.-Québec ne semble pas non plus très attrayante pour l'homologue québécois de M. Petter, Joseph Facal, qu'elle a rencontré cette semaine à Québec. Rapportant les propos de Facal, Yaffe indique que ce dernier a été plutôt sec. Dans un premier temps, il a affirmé partager «le diagnostic de base [de Petter], c'est-à-dire que le système fédéral est complètement dysfonctionnel», pour ensuite souligner un problème, c'est-à-dire qu'«une grande partie de Québécois, moi y compris, en sont venus à la conclusion qu'il fallait essayer une formule politique complètement nouvelle ou un Québec indépendant conserverait des liens économiques solides avec son voisin canadien». La conclusion de Yaffe: «La souveraineté est tellement dominante dans l'ordre du jour de Facal et de ses collègues péquistes que leur gouvernement ne peut pas vraiment prendre conscience de la main tendue de Andrew Petter».

Pour revenir au budget Martin, il faut dire que l'accueil fut plutôt glacial dans le ROC (*Rest of Canada*). Le *National Post* réagissait en déclarant mortes et enterrées les baisses d'impôt. «R.I.P.», titrait-il. Si, comme Paul Martin le rappelait dans son discours, «il est inévitable que chaque budget crée son propre vocabulaire», le *Post* concluait en écrivant: «Voilà un mot supplémentaire pour le vocabu-

laire de M. Martin: déception. Il aurait dû utiliser les surplus durement acquis pour réduire les impôts, une mesure qui aurait peut-être libéré l'esprit d'entreprise des Canadiens, enréné après tant d'années passées à payer».

Même déception, ni plus ni moins, dans le *Globe and Mail*, chez le columnist Jeffrey Simpson, qui expliquait jeudi que les libéraux (au sens que les anglophones donnent au terme, c'est-à-dire «de gauche»), «s'ils veulent se sentir bien dans leur peau de libéraux», ne peuvent accepter de baisser les impôts. «Après toutes les coupes budgétaires, voilà que c'est reparti pour la dépense», écrit Simpson, affirme qu'au moins, celles-ci donneront un peu d'oxygène à des secteurs qui, en ont grandement besoin: les universités et la santé.

«Nous sommes passés d'un extrême à l'autre au Canada dans l'interprétation des chiffres du budget du gouvernement national», faisait remarquer le *Ottawa Citizen*, jeudi. À l'époque du gouvernement Mulroney et de son ministre Michael Wilson, «des projections trop optimistes nous conduisaient inévitablement à des déceptions et à des sessions de réinterprétation des chiffres». Mais tout a changé avec M. Martin: «Les projections sont si pessimistes qu'elles semblent le mettre lui-même mal à l'aise.»

Projections noires qui «créent» ni plus ni moins des «surplus» prétendument insoupçonnés, écrivait le *Globe*, jeudi, qui dénonçait du même souffle la façon dont le gouvernement fédéral réinjecte l'argent perçu «en trop». C'est-à-dire en créant des fonds pour tous les problèmes particuliers du fédéralisme canadien: fonds pour l'innovation, bourses du millénaire, et maintenant, le magot pour les soins de santé. «À quand un fonds pour l'électivité des libéraux?», écrit cyniquement le *Globe*, qui ajoute que les baisses d'impôt rapporteraient moins électoralement.

Car c'est dans cette préoccupation, selon plusieurs commentateurs du ROC, que prennent source les réelles motivations de ce budget. Et plus encore dans la volonté bien personnelle de Paul Martin de prendre la tête du Parti libéral lors du départ de Jean Chrétien. Mais le *Post* mettait M. Martin en garde, cette semaine: «Le p'tit gars de Shawinigan a encore quelques tours de piste devant lui.»

IDÉES

La Ferme sous les Noyers

Protégeons le domaine de la montagne

La transformation en condominiums est une fin des plus banales que l'on devrait épargner à un bâtiment historique

JOSETTE MICHAUD

Architecte

PIERRE BEAUPRÉ

Architecte

Les auteurs de cet article ont consacré une grande part de leur carrière à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager. En 1997, la Ville de Montréal et la fondation Héritage Montréal leur ont décerné le Prix d'excellence en patrimoine populaire.

Mardi soir prochain, la Commission de développement urbain étudiera en assemblée publique le projet soumis par le Groupe Lépine pour le développement d'un terrain de 2,5 hectares qui fait partie du site du patrimoine du mont Royal. Ce projet prévoit implanter 75 nouvelles résidences sur un emplacement qui a été soustrait du Domaine de la Montagne, dans les années 40, pour servir à l'armée canadienne. Le projet prévoit également transformer l'ancienne Ferme sous les Noyers, construite en 1803, en une douzaine de condominiums, sans précision sur la manière d'y arriver.

La Commission de développement doit se prononcer sur ce projet qui déroge à la réglementation municipale actuelle et va à l'encontre des recommandations d'au moins deux études, produites il y a quelques années pour le compte du Service de l'urbanisme, à savoir l'*Étude sur le patrimoine de l'arrondissement centre* (mars 1988) et *Les principes et critères de restauration, d'insertion et d'intervention dans le site du patrimoine du mont Royal* (novembre 1989).

Nos commentaires sur le projet

■ Développement

Le terrain fait partie du site du patrimoine du mont Royal et est protégé en fonction de la Loi sur les biens culturels. Les institutions qui font partie de ce site, tels l'Oratoire Saint-Joseph et l'Université de Montréal, peuvent continuer de se développer mais doivent soumettre des plans de développement pour leurs besoins institutionnels. Dans le cas actuel, le gouvernement du Canada désire se défaire de la propriété parce qu'il n'en a plus usage. Au lieu de remettre cette propriété à la Ville de Montréal, qui pourrait l'amalgamer au parc du Mont-Royal, le gouvernement désire la céder au plus offrant; il rend de ce fait inévitables la disparition d'un espace vert et la densification de l'utilisation du terrain puisque les promoteurs doivent nécessairement rentabiliser l'opération.

On est en droit de se demander si les terrains qui sont vendus sur le site du patrimoine du mont Royal peuvent faire l'objet de développements qui n'ont pas pour but de satisfaire les besoins de croissance des institutions.

Rappelons aussi les discussions similaires qui ont eu lieu lorsqu'il a été question, au cours des années 1970, de développer les terrains des ports nationaux en bordure du Vieux-Montréal. Ces discussions se sont soldées par une utilisation publique collective des terrains du Vieux-Port, alors que le gouvernement fédéral favorisait, au départ, leur cession à des promoteurs résidentiels.

■ Urbanité

Le projet veut créer une enclave privée dans la ville, comme l'a fait le même promoteur dans le développement du Sanctuaire du Mont-Royal, en créant une rue privée dont l'existence empêchera vraisemblablement les citoyens en général d'avoir accès au site. Ce type de développement nous paraît créer des lieux interdits, des villes dans la ville.

Nous ne croyons pas que cela soit à l'avantage de la Ville et de ses citoyens de laisser développer des territoires qui constituent des lieux où on introduit de nouveaux ni-

veaux d'exclusion entre le territoire public et le territoire privé, des lieux sur lesquels règne une réglementation qui ne relève ni du droit de propriété privée ni de la réglementation municipale générale.

■ Architecture

Sous prétexte d'intégration architecturale, le projet est présenté sous l'aspect racoleur du style Black and White, ou néo-Tudor... Nous ne nions pas qu'il y ait un marché pour l'architecture folklorique, mais dans des cas de dérogation à la réglementation, il nous semble qu'on devrait s'opposer fermement à une telle perversion du patrimoine. Si une dérogation devait être accordée pour une partie quelconque de ce territoire, elle devrait favoriser l'émergence d'une architecture contemporaine d'intérêt.

Histoire et conservation

Les promoteurs du projet ne semblent accorder au site que l'intérêt exigé par la réglementation et ils se sont limités à commander, à la demande du Service de l'urbanisme, une étude sur le potentiel archéologique amérindien.

Aucune présentation étoffée du site dans son appartenance au Domaine de la Montagne; aucune mention des circonstances dans lesquelles la Ferme sous les Noyers a été construite pour servir de lieu de repos pour les prêtres de Saint-Sulpice et les élèves du Collège de Montréal, à l'époque où cette institution se trouvait encore dans le château de Vaudreuil; aucun intérêt pour le bâtiment qu'ils comptent «condominioniser».

Au contraire, on ne trouve dans la présentation des promoteurs que de rares données, souvent inexactes, comme le fait de mentionner que la Ferme sous les Noyers date de la fin du XIX^e siècle alors qu'elle a été construite en 1803.

Le Domaine de la Montagne dont faisait partie la Ferme sous les Noyers, constitué et habité depuis le XVII^e siècle, est un des lieux historiques les plus documentés de l'île de Montréal. Son intérêt est tel qu'il existe depuis le début des années 1980 une entente conjointe entre le ministère de la Culture et les prêtres de Saint-Sulpice pour sa mise en valeur et que cette entente a donné lieu à des travaux de restauration considérables.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Sur le côté ouest de la rue Atwater, au sud du chemin Picquet, est situé le terrain où la construction de condominiums est appréhendée.



SOURCE: LE GRAND SEMINAIRE DE MONTRÉAL

Le bâtiment d'origine, la Ferme sous les Noyers, dont la construction date du début du XIX^e siècle.

Nous estimons que toute intervention sur la Ferme sous les Noyers devrait être menée avec les égards requis par un tel bâtiment. L'expérience nous a appris que quelle que soit l'importance des interventions qui ont eu lieu à travers les décennies, il reste toujours, dans les bâtiments construits à l'époque préindustrielle, des éléments architectoniques anciens, et nous sommes persuadés que la Ferme sous les Noyers ne déroge pas à cette règle.

Nous croyons par ailleurs que la transformation en condominiums est une fin des plus banales que l'on devrait épargner à un bâtiment relié à l'histoire du Domaine de la Montagne.

Nous estimons que ce bâtiment ne devrait en aucun cas être relégué sur une voie privée d'où seraient exclus à tout jamais les citoyens. Nous croyons finalement qu'une vocation communautaire devrait être recherchée pour ce bâtiment: garderie, école d'art, résidence d'étudiants ou autre.

■ Avenue de solution

Ce territoire est dans une zone frontalière entre les mu-

nicipalités de Westmount et de Montréal; cela n'est pas sans nous rappeler l'épisode du développement du territoire de l'ancien orphelinat St. Patrick, à la frontière de la ville d'Outremont. Dans les années 1970, la Ville de Montréal y a laissé construire, par le Groupe Lépine, le Sanctuaire du Mont-Royal, après avoir momentanément versé ce terrain institutionnel dans sa réserve de parc.

L'histoire risque de se répéter puisque rien n'est plus fragile pour le développement qu'une zone frontalière entre municipalités: la Ville de Montréal s'en désintéresse du fait que ce territoire se trouve dans une zone excentrique à sa population, et la ville voisine assiste, impuissante, au développement puisqu'il échappe à son autorité... Il est vrai que l'épisode du Sanctuaire du Mont-Royal se passait avant la création du site du patrimoine du mont Royal...

Puisque le site du patrimoine existe et que cela devrait avoir une incidence sur le cours des événements, nous esquissons une voie de compromis qui pourrait guider la destinée de l'emplacement de la Ferme sous les Noyers et la garder à l'intérieur des balises de développement énoncées dans les études mentionnées. On ferait ainsi un premier geste pour diluer la frontière artificielle entre les deux municipalités, un premier geste vers une cité sans frontières.

Après avoir conclu à l'importance du lieu avec la ministre du Patrimoine canadien et requis son intervention auprès de la Société immobilière fédérale, les municipalités de Montréal et de Westmount se porteraient acquéreur du site pour une somme nominale et créeraient un parc, sous double responsabilité, dans lequel la Ferme sous les Noyers serait restaurée et utilisée soit à des fins communautaires, soit à des fins interprétatives. Seules quelques résidences pourraient éventuellement être construites en bordure du chemin de Breslay.

Rappelons, pour ceux qui pourraient l'avoir oublié, que le site du Domaine de la Montagne, auquel appartient fondamentalement le terrain sur lequel est construit la Ferme sous les Noyers, est un site historique reconnu par les trois paliers de gouvernement. Quelle que soit l'issue de ce dossier, elle comptera fortement dans la démonstration des bienfaits ou des méfaits du partage des compétences en matière de patrimoine.

Rambouillet et le Kosovo

Chronique d'une impasse annoncée

VANESSA PELLAND

Étudiante à la maîtrise en science politique à l'UQAM et stagiaire à la chaire Télélogé-Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Des civils massacrés, là où une majorité ethnique de 90 % de la population doit être assimilée, là où le gouvernement d'un peuple n'a pas de pouvoir, là où une dégénérescence du conflit pourrait causer, par le jeu des alliances, de terribles répercussions pour l'ensemble de la région des Balkans: tel est la complexité du conflit kosovar. Si on y ajoute le débat sur l'ingérence de la communauté internationale dans les affaires internes de cet Etat, ainsi que la pertinence d'un bombardement, on voit apparaître une dynamique du conflit qui semble dans une impasse majeure.

Tout d'abord, afin de bien cerner la complexité du conflit qui sévit au Kosovo, il est d'une importance capitale de prendre en considération la donnée historique. La crise au Kosovo, d'origine ethnique, fait avant tout référence au territoire. En effet, la terre habitée par 90 % d'albanophones islamiques est le berceau de la nation serbe. Aux XIII^e et XIV^e siècles, des temples et des monastères des plus sacrés sont construits par les orthodoxes serbes. Par ailleurs, la défaite, en 1389, des troupes du prince Lazar

par les Ottomans, qui a entraîné la domination ottomane dans les Balkans, revêt un caractère quasi mythique pour les Serbes. Cette défaite imprègne la mémoire serbe.

D'un autre côté, les Albanais du Kosovo affirment que les Serbes ne sont que des colonisateurs puisqu'ils se définissent d'origine illyrienne, occupant cette terre bien avant les Serbes. Les Serbes ont peu à peu émigré massivement pour quitter le Kosovo, laissant la place aux Albanais. Milosevic veut reprendre une terre conquise dans l'ambition de reconstruire une Grande Serbie. Les deux peuples se réclament donc du même territoire du Kosovo en vertu de convictions culturelles.

Les guerres balkaniques de 1913 redonnent le pouvoir sur le Kosovo à la Serbie. Les Albanais du Kosovo, quant à eux, n'ont pas accepté l'autorité serbe. En 1974, le maréchal Tito, suivant sa politique de la carotte et du bâton, donne un statut d'autonomie au Kosovo au sein de la Yougoslavie, mais celui-ci est supprimé en 1989 par Slobodan Milosevic, qui dissout les institutions kosovares. Il abolit leur système d'éducation, leurs institutions religieuses, leur langue et leur gouvernement pour ainsi tenter soit de les assimiler, soit de les faire fuir.

Pour s'opposer à l'autorité serbe, les Albanais du Kosovo ont érigé un système parallèle: élection en 1992 du président des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, implantation d'éco-

les et d'universités clandestines et d'un système de santé, et refus de se conformer aux politiques serbes. Etant donné que la population désire une auto-administration reconnue et que leur président est plutôt passif à l'endroit du pouvoir serbe, l'Armée de libération du Kosovo, connue sous le nom d'UCK, émerge dans le but de faire pression, au moyen d'attentats, sur le président serbe. Tout est en place pour une guerre civile sans issue: Milosevic ne veut pas rendre l'autonomie au Kosovo et les Kosovars ne veulent pas succomber aux répressions de Milosevic.

Les négociations qui s'achèvent à Rambouillet, non pas parce qu'on a conclu une entente mais parce que l'échéancier donné par la communauté internationale arrive à sa fin, risquent de mener à l'impasse. Les Kosovars revendiquent un statut d'autonomie aboutissant, après une période de trois ans, à un référendum pour voter l'indépendance complète du Kosovo. Milosevic s'oppose à cette volonté. De plus, la communauté internationale désire utiliser des troupes de l'OTAN sur le terrain pour veiller au respect de l'éventuel accord, mais Milosevic n'accepte pas cette exigence et reçoit l'appui de la Russie, partenaire traditionnel de la Serbie. Tout porte à croire qu'une autonomie complète du Kosovo serait une option bénéfique, mais elle ne peut se faire sans l'approbation de la communauté internationale, qui ne

veut pas remettre en cause les frontières étatiques. Là aussi, les revendications de chacune des parties sont difficilement réconciliables, mais un accord est essentiel pour la stabilité de la région balkanique.

En effet, le Kosovo est situé au cœur de ce qu'on appelle communément la poudrière balkanique. Une tragédie pire que celle de la Bosnie risque d'éclater. Le Kosovo pourrait être le détonateur d'une explosion dans les Balkans. Une étincelle au Kosovo et le conflit peut embraser l'ensemble de la région, voire menacer la stabilité internationale. La propagation du conflit en Macédoine impliquerait rapidement, par le jeu des alliances, les pays limitrophes.

La Macédoine se compose d'une minorité ethnique d'environ 20 % d'Albanais et a accueilli des milliers de Kosovars fuyant les répressions. Si le conflit s'étend à la Macédoine, ce qui est fort probable, la Grèce, partenaire de cette dernière, verrait sa sécurité menacée. La Grèce est un pays membre de l'OTAN, ce qui pourrait entraîner l'Alliance atlantique dans le conflit. Les tensions entre la Grèce et la Turquie, qualifiées de «frères ennemis» dans l'OTAN, pourraient s'aggraver. Grâce à la stabilité et la cohésion de l'Alliance atlantique, ces deux pays ont généralement su user de diplomatie pour régler leurs différends. De plus, la Grèce, de religion orthodoxe, appuierait davantage les Serbes, tandis que les Turques, mu-

sulmans, se rangeraient du côté des Albanais. Le conflit kosovar peut donc causer une catastrophe, ce qui exerce d'autant plus de pression sur la nécessité de trouver un terrain d'entente à Rambouillet.

La communauté internationale attelle le droit de s'ingérer dans les affaires internes d'un Etat? L'ONU, gardienne de la paix mondiale, avait pour principale fonction, lors de sa création, de régler les conflits interétatiques. Mais depuis la fin de la guerre froide, les menaces sont davantage intraétatiques, ce qui nécessite une redéfinition du mandat de l'ONU.

Le débat sur la légitimité d'une intervention de la communauté internationale au Kosovo, ainsi que sur la légalité d'une attaque de la part de l'OTAN, accroît la complexité de la crise. L'OTAN n'a pas reçu un mandat précis pour s'ingérer dans le conflit; la communauté internationale n'a pas de position claire face au problème. Ce manque de cohésion, surtout provoqué par l'opposition de la Russie et de la Chine à soutenir les propositions de l'OTAN, aboutissent à l'impasse. D'éventuels bombardements de l'OTAN, qui menacent Milosevic à trouver un terrain d'entente avec les Kosovars et qui risquent d'être effectués d'ici peu, pourraient être fortement critiqués.

La menace de l'OTAN d'attaquer les instances serbes au Kosovo est une tactique pertinente pour obliger les parties à discuter et régler leurs

différends. Même si Milosevic ne croit pas totalement en ces menaces puisqu'il croit que la Russie empêchera une éventuelle attaque, celles-ci ont tout de même provoqué les négociations. Un véritable bombardement pourrait entraîner des conséquences désastreuses pour les civils. Un embargo peut forcer Milosevic à se plier aux exigences de la communauté internationale, mais au détriment de la population. La solution de recourir à la force s'achemine aussi vers une impasse.

De plus, la majorité de la communauté internationale veut qu'une force de stabilisation soit implantée au Kosovo pour maintenir ou rétablir la paix. Mais une présence sur le territoire du Kosovo nécessiterait plusieurs années d'engagement.

Les négociations à Rambouillet, même si elles sont un succès, ne peuvent suffire à résoudre à long terme le conflit, étant donné l'ensemble des enjeux, des revendications, des tensions ethniques et de la recherche du rôle de la communauté internationale dans notre époque d'après-guerre froide. A l'heure actuelle, une impasse est inévitable dans le conflit qui affecte le Kosovo. On arrivera peut-être à une entente, mais beaucoup d'efforts devront être déployés par la communauté internationale pour que la question se règle. La solution militaire n'est que temporaire. Il faudra en arriver à une solution politique à long terme.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (pupitre), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leblanc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Serge Truffaut (questions urbaines), Odile Tremblay (horizons), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Duclos et Christel Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Belair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Louane Lavoie, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Chantal Hébert se joint à l'équipe du Devoir

Le Devoir est heureux d'annoncer le retour de la journaliste Chantal Hébert dans ses pages; à compter de mardi, elle se joindra à notre équipe de chroniqueurs et signera un texte d'analyse hebdomadaire dans notre page *Idees*.



Chantal Hébert

Commentatrice de talent, Chantal Hébert couvre la vie politique canadienne depuis plus de quinze ans. Après avoir travaillé au réseau français de Radio-Canada, au *Devoir* et à *La Presse*, elle rallie récemment l'équipe du *Toronto Star*. Elle y occupe le poste de correspondante à Montréal.

Des honneurs pour Le Devoir!

Pour la sixième année consécutive, *Le Devoir* s'est distingué au concours de la Society for News Design (SND). Cela n'est pas un mince honneur: pas moins de 13 000 documents ont été soumis au jury cette année. En tout, *Le Devoir* a rasé sept prix lors de cette vingtième édition du concours de la SND.



Christian Vien

Deux prix d'excellence ont été accordés pour des pages frontispices de notre cahier *Arts* du samedi. Dans les deux cas, le graphisme et la mise en page ont été assurés par Christian Tiffet, notre directeur artistique. Celui-ci a aussi remporté un autre prix d'excellence, cette fois pour une page réalisée pour notre cahier *Livres*.

Nos pages *Paisirs*, publiées chaque vendredi, ont aussi été primées deux fois. En plus du travail du directeur artistique, ces deux prix d'excellence soulignent l'apport de Diane Précourt, journaliste au pupitre, qui a la responsabilité de ces pages ainsi que de nos pages *Horizons*.



Diane Précourt

Enfin, la SND a reconnu le travail de deux autres artisans du *Devoir*. Christian Vien, infographiste, a obtenu un prix d'excellence pour le portfolio qu'il a soumis au jury. Ce portfolio était composé de pages qu'il a réalisées pour certains cahiers *Arts* et *Livres* au cours des derniers mois.

De plus, notre ex-directeur artistique, Roland-Yves Carignan, a obtenu une médaille du jury pour le portfolio qu'il a soumis et qui comprenait un ensemble de pages qu'il a créées au cours de l'année 1998. Il s'est depuis joint à l'équipe du *National Post*.

Les prix de la Society for News Design ne font pas que récompenser un travail graphique exceptionnel. Ils veulent aussi célébrer les journaux qui savent utiliser le graphisme pour présenter l'information de façon plus efficace et plus intelligible.

Ce succès que remporte *Le Devoir*, année après année, ne serait pas possible sans le travail de ces artisans. Il met aussi en valeur le travail de nos journalistes affectés au pupitre qui, quotidiennement, doivent faire les choix les plus éclairés possible et présenter l'information de façon claire.

Félicitations à tous nos lauréats ainsi qu'aux autres membres de l'équipe.

Claude Beauregard
Directeur de l'information

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

MILOSEVIC

Clinton exclut une prolongation des pourparlers de Rambouillet si Belgrade refuse le plan de paix

SUITE DE LA PAGE 1

n'abandonnerons pas le Kosovo, même pas au prix de bombardements», a-t-il dit.

A Washington, le président Bill Clinton a réaffirmé hier que l'OTAN utiliserait la force en cas de refus par Belgrade du plan de paix et a exclu une prolongation des pourparlers de Rambouillet. «Nous sommes unis quant à notre détermination de recourir à la force si la Serbie ne respecte pas son engagement de retirer ses troupes du Kosovo et si elle n'accepte pas l'accord de paix», a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse conjointe avec Jacques Chirac, en visite officielle dans la capitale américaine. Le président français a averti que la partie refusant un accord, qui prévoit d'accorder une autonomie substantielle à la province, s'exposerait à des «conséquences graves pour elle et aussi pour son peuple».

Opération militaire

Si les efforts diplomatiques de dernière minute échouent avec l'arrivée ce matin à Rambouillet du secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright, comment serait alors mise en exécution l'opération militaire?

Comme dans le cas de l'Irak, la première salve utiliserait surtout des missiles de croisière Tomahawk, tirés depuis les croiseurs et frégates de l'US Navy.

Des bombardiers lourds B-52 ainsi que des avions furtifs comme l'aile volante B-2 ou les F-117 seraient engagés. Les États-Unis fournissent à eux seuls la moitié des moyens aériens. Le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège, le Danemark et la Belgique ont également envoyé des avions sur les bases italiennes. La France a «prépositionné» douze Mirage 2000 à Aviano (Italie) alors qu'en Adriatique, le porte-avions Foch peut mettre en œuvre quatorze Super-Etendard.

Si l'arsenal est impressionnant, reste à savoir sur quoi frapper. Le «targeting» (ciblage) américain est clair: d'abord, tous les moyens de défense aérienne yougoslave (batteries de missiles, radar, centre de communications et de commandements, bases aériennes...), puis des casernes, des états-majors, des usines d'armement, etc. Les objectifs seraient essentiellement militaires. Les aviateurs français, très réticents à cette doctrine de frappes massives, ont proposé un ciblage plus précis. «Nous pourrions bombarder la maison où Milosevic a dormi hier soir, explique un officier. Ou détruire tous les émetteurs de télé-

sion pour priver le régime de sa maîtrise de l'information.»

Les frappes ne sont pas sans risques, reconnaissent les aviateurs. «Nous aurons des pertes», assure un militaire. Contrairement à l'Irak, la défense aérienne serbe est intacte. L'armée de l'air dispose d'une quinzaine de Mig 29, un intercepteur moderne mais surtout, comme toutes les armées construites sur le modèle soviétique, d'un nombre impressionnant de missiles et de canons sol-air. A Brindisi, dans le sud de l'Italie, les hélicoptères des forces spéciales s'entraînent pour aller récupérer les pilotes qui seraient abattus.

En cas de frappes, les 2000 «vérificateurs» de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) présents au Kosovo seraient menacés. Ils ont reçu l'ordre de se regrouper discrètement, en vue d'une éventuelle évacuation. La force d'extraction, basée en Macédoine voisine, pourrait alors intervenir.

En cas d'accord entre Serbes et Albains, l'OTAN enverrait environ 28 000 hommes au Kosovo, afin d'en garantir l'application. La KFOR (Kosovo Force) serait essentiellement européenne: le Royaume-Uni fournirait 6000 hommes, la France 4500, l'Allemagne 3300 et l'Italie 2500. Le Canada serait prêt à envoyer entre 500 et 800 soldats.

Les États-Unis enverraient environ 4000 hommes, d'abord des marines, puis les GI's de la Big Red One, la division d'infanterie qui a débarqué à Omaha Beach le 6 juin 1944.

Le territoire du Kosovo (10 000 km²) pourrait être divisé en quatre ou cinq régions, dont la responsabilité serait confiée à une «nation-cadre», selon le modèle déjà appliqué par l'OTAN en Bosnie. Plutôt que de gérer un secteur, les États-Unis souhaitent jouer un rôle important en matière de logistique, de communication et de renseignement — les trois nerfs de la guerre moderne.

Appliquant la théorie du «zéro mort», les états-majors enverront des troupes fortement armées.

La dernière chance de parvenir à un accord avec Belgrade se jouera peut-être entre Slobodan Milosevic et Madeleine Albright. «Milosevic attend Madeleine Albright», commentait hier, désabusé, un diplomate associé aux pourparlers.

«Nous savons que Milosevic est la vraie puissance [et] nous allons faire pression sur lui encore et encore», devait d'ailleurs déclarer Madeleine Albright peu avant de quitter Washington pour la capitale française.

CHUM

SUITE DE LA PAGE 1

Malgré le flou qui persiste au sujet de l'avenir de la directrice à l'intérieur du CHUM, son départ était déjà traité comme un fait acquis par plusieurs employés et médecins dans les trois pavillons du centre hospitalier hier.

Plusieurs personnes cachaient mal leur satisfaction, tant au sein de la communauté médicale que parmi les employés et les syndicats, avec lesquels la directrice a eu maille à partir à plusieurs reprises.

Les noms d'éventuels successeurs alimentaient déjà la rumeur, dont celui du Dr Raymond Carignan, l'actuel directeur de l'Institut de cardiologie de Montréal. Le Dr Carignan, ancien sous-ministre de la Santé, serait plutôt appelé par le ministère de la Santé à jouer un rôle de conseiller spécial ou d'observateur. Ce dernier a été nommé à plusieurs reprises, ces dernières années, par Québec, pour dénouer certaines crises dans le réseau de la santé, notamment le conflit récent entre les centres hospitaliers de Gatineau et de Hull.

Une directrice contestée

Depuis le début de son mandat, en mai 1997, il faut dire que Cécile Cléroux, perçue comme une envoyée du ministre de la Santé de l'époque, Jean Rochon, a suscité des sentiments plus que mitigés à l'intérieur du CHUM. À l'époque sous-ministre adjointe à l'administration et aux immobilisations au ministère de la Santé, Mme Cléroux a pris la barre du Centre hospitalier de l'Université de Montréal au terme d'un concours, alors que plusieurs souhaitaient voir David Levine, le directeur de l'hôpital Notre-Dame à l'époque, diriger le CHUM nouvellement mis au monde.

Lors du vote sur sa nomination, plusieurs médecins membres du conseil d'administration s'étaient abstenus ou avaient voté contre sa candidature. À la suite d'une réunion convoquée d'urgence, à laquelle plusieurs membres du conseil d'administration étaient absents, Mme Cléroux avait réussi à obtenir la faveur de 10 des 15 membres présents, remportant ainsi de justesse la majorité des deux tiers nécessaire à sa nomination.

À peine plus de six mois après son arrivée à la tête du CHUM, le Syndicat des travailleurs de l'hôpital Notre-Dame et le Syndicat des employés de l'Hôtel-Dieu réclamaient la démission de la nouvelle directrice à la suite d'un conflit qui a dégénéré en grève générale. Ces prises de bec se sont poursuivies et, à au moins deux reprises, il a fallu une intervention du président de la CSN, Gerald Larose, auprès de Lucien Bouchard pour dénouer certains dossiers paralyés par ses dissensions.

Reste que trois ans après la création du CHUM, les tensions demeurent vives à l'intérieur du centre hospitalier. En plus des anciennes rivalités qui persistent entre les ex-hôpitaux, le manque de financement demeure une cause importante de mécontentement. Seul l'avenir dira si un changement à la direction permettra de venir à bout de ces irritants et d'enfin placer le CHUM sur sa rampe de lancement.

DRAPEAUX

teurs français, ni des éditeurs québécois. Tout au plus aurait-elle été conviée à un colloque du Salon — sur un sujet «anodin», dit-elle, dont elle ne se souvient plus. Invitation qu'elle s'est empressée de refuser pour achever un roman. Ce n'est qu'à la suite des pressions de ses éditeurs (Grasset et Leméac) qu'elle dit avoir accepté l'invitation de l'ambassade du Canada.

Pour l'éditrice Lise Bergevin, responsable de la participation de Leméac au Salon du livre de Paris, «Antonine Maillet aurait préféré être invitée par le Québec, elle qui réside depuis 40 ans à Montréal. Mais, depuis 1979, on l'oublie régulièrement pour ce genre d'invitations. [...] On sent la mauvaise volonté».

Lise Bergevin a récemment démissionné de la vice-présidence de l'ANEL parce qu'elle était mécontente de la liste des invités au Salon du livre de Paris, établie par les éditeurs français et québécois. Elle se réjouit que certains de ses auteurs (dont l'essayiste et romancier Jean Larose) soient par ailleurs invités par le gouvernement canadien. De son côté, l'ANEL réaffirme n'avoir exercé aucune discrimination, les deux principaux invités de Leméac (Michel Tremblay et Jacques Poulin) ayant refusé de venir au Salon.

LIVRE

Le livre québécois devra reconquérir son marché avant de percer en France

SUITE DE LA PAGE 1

à qui on promet déjà une carrière enviable sur la place de Paris.

On pourra donc difficilement passer à côté de la littérature québécoise, en mars, dans la capitale française. L'objectif avoué de l'ancienne ministre de la Culture devenue ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, est de doubler les ventes de livres québécois en France d'ici deux ou trois ans. Mais qu'en est-il vraiment de l'édition québécoise en France, qu'on se plaît souvent à décrire sous perfusion quand on ne la dit pas tout simplement à l'agonie?

Un marché en croissance

«L'édition québécoise en France ne s'est jamais si bien portée», dit Robert Beauchamp, de la Librairie du Québec à Paris, dont le chiffre d'affaires croît de 30 à 40 % chaque année. Créée à la fin de 1995, la librairie offre 8000 titres et est rapidement devenue l'un des principaux distributeurs de livres québécois en France. Elle réalise aujourd'hui 65 % de son chiffre d'affaires en distribuant 105 éditeurs québécois dans 2900 librairies européennes.

Le libraire évalue la diffusion du livre québécois en France de la façon suivante: sur les 250 000 livres québécois vendus chaque année, un tiers serait diffusé par la librairie (et son groupe de distribution), un autre tiers par les Éditions de l'Homme (qui connaissent un succès énorme) et un dernier tiers par les éditeurs français par l'entremise de diverses ententes de coédition ou de réciprocité.

Si l'on met de côté les Éditions de l'Homme, qui réalisent 30 % de leurs activités en Europe et dont l'implantation date de 1979, plusieurs petits éditeurs spécialisés ont réussi à percer dans leurs domaines respectifs. C'est le cas des éditions de Mortagne (ésotérisme et développement personnel), de Marcel Broquet (nature et astronomie), de Gaëtan Morin (sciences humaines et administration) et d'Ulysse (guides de voyage). Leur caractéristique commune: tous se sont installés en France et ont agi comme s'ils étaient des éditeurs français. La plupart des lecteurs ne savent pas que ces éditeurs sont étrangers. Ils achètent d'abord et avant tout des livres qui les intéressent.

La pénétration du livre québécois en France n'est donc pas si mauvaise si on la compare à celle des autres pays, dit Fabrice Piault, rédacteur en chef adjoint du magazine *Livres Hebdo*. Chose certaine, les Suisses et les Belges

(malgré le succès de ces derniers dans la bande dessinée) ne font guère mieux. Il faut savoir que le livre étranger ne représente en France que 25 % du chiffre d'affaires des 100 plus grands éditeurs. Sur ce terrain, la part du lion revient évidemment aux géants allemands (France Loisir), italiens (Atlas), américains (Reader's Digest) et canadiens (Harlequin). Restent quelques miettes que se partagent les autres pays, dont le Québec.

«Le problème des Québécois n'en est pas un d'ostracisme, explique Fabrice Piault. C'en est un de rapport de force. À l'échelle française, les éditeurs québécois restent de très petits éditeurs. Ils n'ont pas la masse critique pour s'imposer sur le marché et se retrouvent dans la même situation que les petits éditeurs français.»

Non, les éditeurs québécois ne sont pas considérés en France comme de «bons sauvages», pas davantage, du moins, que les éditeurs de province, souvent relégués à la portion congrue par l'élite parisienne.

Le dumping français

La situation est cependant différente en littérature, un marché où les Français sont loin d'être dépourvus. Vendre des romans en France, c'est un peu comme vendre de la pizza en Italie. Dans ce domaine, non seulement les éditeurs québécois ne se battent pas à forces égales, ils se font littéralement «voler» les auteurs qui devraient représenter leurs locomotives sur le marché français.

Fabrice Piault n'hésite pas à parler de «politique de grande puissance» lorsqu'il voit les grands éditeurs hexagonaux (Gallimard, Grasset, Seuil) raffer le marché non seulement français mais aussi québécois avec des auteurs aussi importants qu'Anne Hébert, Jacques Godbout, Réjean Ducharme et Robert Lalonde. Le mot «dumping» vient vite aux lèvres dès qu'il s'agit de qualifier la politique des grands éditeurs de littérature, qui viennent recruter au Québec des auteurs déjà connus en se contentant souvent de vendre leurs livres au Québec sans vraiment développer le marché français.

Selon Robert Beauchamp, il y a longtemps qu'un éditeur français n'a pas investi dans la promotion, en France, d'un écrivain québécois. Les éditions du Seuil le faisaient il y a dix ans grâce aux efforts de Françoise Blaise, qui a découvert des noms comme Robert Lalonde. Beauchamp compare les pratiques d'aujourd'hui, proches du dumping, à celles de ces mêmes éditeurs dans les anciennes colonies françaises, au Maghreb par exemple. On a beau com-

Selon le responsable du Centre culturel canadien, Robert Desbiens, l'importance exceptionnelle qu'accorde soudain l'ambassade canadienne au Salon du livre n'aurait rien à voir avec l'invitation faite au Québec. Elle serait due à la tenue du prochain Sommet de la francophonie à Moncton. «Nous ne sommes pas en conflit. Nous ne voulons pas heurter le Québec», dit-il. L'ambassade fait venir une douzaine de personnes supplémentaires au moment où les organisateurs français en ont déjà plein les bras avec les 125 auteurs québécois qui se préparent à envahir Paris.

L'ambassade profitera de l'occasion pour fêter le 20^e anniversaire du prix Goncourt remporté par Antonine Maillet et organiser un événement au Centre culturel sur la culture acadienne. Nancy Huston et Alberto Manguel participeront aussi aux activités du stand canadien.

Prosaïque et plutôt ennuyée par cette affaire, Antonine Maillet se contente de dire: «Je ne me suis jamais sentie frustrée de ne pas être invitée quand je ne veux pas aller quelque part. De toute façon, je n'aime pas les salons. Je ne suis pas une femme de salon.» Et de conclure: «Je ne suis pas l'enjeu de la politique. Je ne suis l'enjeu que de mes livres.»

prendre l'empressement des auteurs québécois à se joindre à une écurie prestigieuse pour s'implanter sur le marché français, leurs espoirs sont le plus souvent amèrement déçus.

Des auteurs aussi connus que Robert Lalonde et Jacques Godbout (Seuil) ont vendu moins de 1000 exemplaires de leur dernier livre en France. Les tirages de 6000 ou 7000 exemplaires ont été essentiellement diffusés au Québec. Même le dernier livre d'Anne Hébert, *Est-ce que je te dérange?* (Seuil), ne s'est vendu qu'à 10 000 exemplaires, l'essentiel des ventes étant réservé au Québec.

En comparaison, des écrivains comme Michel Tremblay et Jacques Poulin, publiés au Québec par Leméac et en France par Actes Sud (les deux maisons travaillent régulièrement en coédition), font beaucoup mieux. *La Nuit des princes charmants*, de Tremblay, s'est vendu à près de 9000 exemplaires en France seulement. *Le Vieux Chagrin*, de Poulin, a même franchi la barre psychologique des 10 000 exemplaires. Les éditions de poche de ces auteurs — d'ailleurs imprimées au Québec! — se vendent aussi très bien. Selon plusieurs spécialistes du domaine, l'auteur québécois le plus vendu en France serait Michel Tremblay. Coïncidence, ces deux auteurs (trop occupés à écrire?) ont refusé l'invitation que leur a lancée le Salon du livre de Paris. Le premier se remet d'une opération et le second fuit les salons comme la peste.

Mais Poulin et Tremblay sont l'exception. La situation de l'édition québécoise en France est telle que des succès comme *Les Fous de Bassan*, d'Anne Hébert (160 000 exemplaires), restent le plus souvent des feux de paille qui ne bénéficient pas à l'édition locale. La question ne manquera pas de soulever la controverse lors d'un atelier prévu sur ce thème au prochain Salon du livre.

Pascal Assathiany, président de l'Association nationale des éditeurs de livres, a déjà commencé à taquiner les éditeurs français à ce sujet. «Il y a malentendu dès qu'un écrivain québécois est traité comme un auteur régional, que l'on édite uniquement pour le diffuser au Québec, déclarait-il à la revue *Livres Hebdo*. [...] Un auteur québécois est un auteur étranger dans l'Hexagone. Dans son propre pays, il est mieux servi par un éditeur local.» Il fallait un Québécois d'origine française pour le dire.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il se pourrait donc que la conquête littéraire de la France passe d'abord et avant tout, pour les Québécois, par la reconquête de leur marché national.